



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
**Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement**

**Direction générale de la Coopération au Développement –
DGD**

Service D5.1 – Aide Humanitaire

FORMULAIRE UNIQUE POUR LE FINANCEMENT D'UNE ACTION HUMANITAIRE

(Base légale: Loi du 9/01/2014 modifiant la Loi du 19/03/2013 relative à la Coopération au Développement - Arrêté Royal du 19/04/2014, Budget général des dépenses, allocation de base 14 54 52 35.60.83).

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Nom de l'Organisation humanitaire: Vétérinaires sans Frontières – Belgium (VSFB)

1.2 Titre de l'action: Programme Humanitaire Protection au Sahel et aux Grands Lacs

1.3 Zone d'intervention:

Pays	Régions	Localités
Burkina Faso	Centre Nord Sahel	Province du Namentenga (Boulsa) Province du Sanmatenga (Kaya) Province de Séno (Dori)
Niger	Tillabéry Tahoua	Commune de Torodi Département de Abalak
RDC	Sud-Kivu	Territoire d'Uvira, Zone de Santé de Lemera
Ouganda	Sous-Région du Karamoja	Districts de Moroto, Napak and Kaabong, Districts de Nabilatuk, Nakapiripirit, Kotido, Amudat pour les activités de gestion des conflits uniquement.

1.4 Date de démarrage de l'action: Octobre – Novembre 2023

1.5 Durée de l'action en mois (cf. Art. 17, §2): 24 mois

1.6 Date de début d'éligibilité des dépenses: Date de signature de l'Arrêté Ministériel d'octroi.

1.7 Proposition et rapports (Concernant les délais spécifiques, cf. AR du 19/04/2014):

Proposition initiale date: 31-08-23

2. ÉVALUATION DES BESOINS

2.1 Date(s) d'évaluation; méthodologie et sources d'information utilisées; organisation/personne(s) responsable(s) de l'évaluation

Burkina Faso: L'équipe de VSFB basée à Kaya a procédé à l'analyse et l'exploitation des documents d'évaluations conduites par la communauté des humanitaires au niveau national et régional sur la période de 12/2022 à 06/2023. Il s'agit de: l'aperçu sur les besoins humanitaires 2023 (HNO-2023), le Plan de réponse humanitaire 2023 (HRP-2023), le plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSV 2023), le rapport de l'évaluation multisectorielle des besoins dans les provinces du Namentenga et Sanmentaga, les stratégies des clusters/sous-clusters Sécurité alimentaire et Violences basées sur le genre. Notre équipe s'est entretenu avec les autorités administratives régionales, provinciales notamment, le gouverneur de la région du Centre Nord, les Présidents des Délégations Spéciales de Kaya et Boulsa, les services techniques déconcentrés (Direction régionales en charge de la jeunesse, de l'action humanitaire, de l'élevage et des ressources animales), des responsables d'organisation de la société civile des localités ayant reçu le plus grand nombre de déplacés, la Direction Régionale en charge de l'action humanitaire, des acteurs humanitaires intervenant dans la région tel que l'OIM, l'UNHCR et enfin

des Personnes Déplacées Interne (PDI). L'évaluation a été conduite par le Responsable de l'antenne de VSF et son équipe basée à Kaya. Enfin, nous avons également exploitée des ressources primaires de la dernière Enquête Nationale Multisectorielle d'évaluation des besoins des populations vulnérables et affectées qui a été menée par REACH en 05/2023 dans la région du Centre Nord (non encore publiée à ce jour).

Niger: Pour l'analyse des besoins des populations de la zone cible, VSFB a procédé à une exploitation des documents cadres de référence nationale et la conduite d'une mission de collecte et analyse des données avec les acteurs sur le terrain.

La 1ère étape a consisté à analyser la situation humanitaire globale et sectorielle ainsi que le niveau de vulnérabilité des communautés pour identifier les zones les plus impactées dans les régions de Tillabéri et Tahoua. C'est ainsi que les documents ci-après ont été exploités : (i) Le document des résultats du cadre harmonisé (analyse de la vulnérabilité) de 03/2023, (ii) Les résultats du rapport de l'enquête nutritionnelle et de mortalité rétrospective SMART Niger 2022, (iii) Le rapport de synthèse des résultats de la campagne pastorale 2021-2022, (iv) Le plan national d'urgence, (v) Le rapport d'évaluation rapide de la situation alimentaire et pastorale dans les zones à risque de crise pastorale dans le département d'Abalak de 07/2023, Le Plan de Développement Régional 2023-2026 de Tahoua (version provisoire) de 03/2023. L'exploitation de ces documents a permis de collecter d'importantes informations sur le contexte humanitaire ainsi que les besoins, les niveaux de vulnérabilité des populations, la planification des réponses et les gaps aux niveaux régional et local. Des échanges ont eu lieu avec Plan et MdM Be sur leurs activités dans ces zones et les possibilités de complémentarité et de synergie. C'est également cette étape qui a permis de retenir les 2 zones d'intervention que sont la commune de Torodi et le département de Abalak.

La 2nde étape a été une mission sur le terrain en vue d'affiner les informations obtenues de la documentation nationale pour les rendre plus spécifiques aux zones d'intervention ciblées (Torodi et Abalak). Les échanges ont été conduits en focus group et en entretiens individuels. A Torodi, les échanges ont eu lieu avec les autorités (préfet, maire et secrétaire général) et les services techniques (élevage, développement communautaire, agriculture, direction de l'action humanitaire) autour des besoins spécifiques actuels comparativement au paquet d'activités déroulé par le projet au cours de 1ère phase. Des discussions ont également eu lieu avec les représentants des populations déplacées internes sur les gaps des besoins non couverts par les autres intervenants. Pour la région de Tahoua, l'équipe de VSFB a rencontré les autorités, les responsables des services techniques (Action humanitaire, développement communautaire, élevage, environnement, agriculture, protection civile, promotion de la femme et protection de l'enfant, état civil, hydraulique, éducation nationale) et les partenaires humanitaires (ACF, CONCERN, MdM-Be) à tous les niveaux (région, département et commune). La mission a aussi eu un entretien avec OCHA pour apprécier l'état de la coordination régionale et l'émaillage des actions des acteurs humanitaires. En plus la mission a eu un focus groupe avec des membres des organisations communautaires représentant les bénéficiaires pour approfondir le profil des besoins et le choix des activités possibles.

RDC: L'intervention proposée a été conçue sur la base de l'expertise de VSFB, de l'expérience et connaissance de la zone d'intervention, des résultats de l'évaluations des besoins dans la zone de santé de Lemera réalisées conjointement par VSFB et MdM-BE du 24/05 au 03/06/2023. L'objet a été d'évaluer la situation humanitaire, d'identifier les besoins prioritaires dans les secteurs de la sécurité alimentaire, la santé et la protection dans 5 aires de santé de la Zone de Santé de Lemera (Kidote, Mulenge, Langala, Katala et Ndegu). Les données de cette évaluation des besoins ont été complétées et actualisées à travers une analyse de la documentation secondaire existante, notamment les évaluations rapides réalisées par OCHA dans la ZS Lemera en 08/2022 et des données primaires collectées par d'autres acteurs tout au long de l'année. La méthodologie mixte qualitative et quantitative a été utilisée pour la collecte des données. 7 entretiens avec les informateurs clés : chef des villages, leaders communautaires en raison d'un entretien par aire de santé pour actualiser le contexte et identification des besoins des déplacés et familles d'accueil et hôtes sur leurs moyens de subsistance. 6 focus groupe homogènes séparés par sexe ont permis de collecter des données primaires en plus des données secondaires. 5 entretiens avec les vétérinaires publics œuvrant dans la zone de santé de Lemera ont été organisés et des observations directe des pâturages individuels et communautaires au sein de la communauté ont été faites. L'enquête auprès des ménages s'est basée sur un échantillonnage en grappe à deux degrés et les ménages des déplacés et familles d'accueil étant l'unité d'observation. La collecte des données a été faite par les enquêteurs recrutés localement dans cinq aires de santé où il y a une forte concentration des déplacés dont Katala, Kidote, Mulenge, Langala et Ndegu.

Ouganda: VSFB a réalisée en 08/2023 une évaluation des besoins en collaboration avec les 2 partenaires de mise en œuvre DADO, KDF et avec les autorités locales des districts de Moroto, Napak et Kaabong. Les responsables de projet qui ont participé à l'exercice comprenaient les responsables de projet de DADO et KDF, les responsable MEAL et CVA de VSFB. Les chefs de paroisse des sous-comtés sélectionnés ont également participé à l'évaluation. Les informations IPC ont été mises à jour grâce aux informations obtenues auprès des agents de production du district lors d'une réunion de coordination du groupe de travail sur la stratégie de résilience de Karamoja. D'autres informations ont été obtenues lors du suivi post-distribution et des entretiens avec les bénéficiaires du projet réalisés par l'intermédiaire de la plateforme kobotool box. Des discussions de groupe ont eu lieu dans des zones de projet sélectionnées sur des questions clés pertinentes et pour prévoir l'impact de la situation de la sécurité alimentaire. En plus des rapports de l'agent de production du district, des observations ont été faites sur le terrain, notamment par le biais de transects, ce qui a permis d'évaluer la performance des cultures dans les zones touchées par la sécheresse, comme le district de Moroto.

2.2 Exposé du problème et analyse des parties prenantes

Le contexte des zones d'intervention du Programme se caractérisent par une situation de crises prolongées, aux multiples causes et effets parmi lesquels :

- Conflits et insécurité chronique : rébellion armée, groupes armés non étatiques (GANE), extrémisme violent, conflits intercommunautaires, banditisme ;
- Déficits structurels en services sociaux de base, dus en grande partie à l'abandon de la gouvernance des territoires par les services étatiques, mais aussi du fait des attaques des différents groupes armés visant les écoles, les centres de santé et les marchés ;
- Importants déplacements de populations (interne et externe) et confrontations entre communautés agricoles et pastorales ;
- Mécanismes de gouvernance affaiblis ou défaillants (étatiques et traditionnels/coutumiers) ;
- Fragilisation du tissu social, familial et communautaire ;
- Crises alimentaires et nutritionnelles, entraînant une malnutrition chronique chez les plus vulnérables (enfants et femmes enceintes et allaitantes) ;
- Violations récurrentes et majeures des droits de l'homme, en particulier violences basées sur le genre (VBG) et contre les enfants ;
- Effets du changement climatique :
 - a. Sécheresses et inondations, qui affectent les moyens d'existence des populations déjà fragilisées par de nombreuses privations ;
 - b. Augmentation des risques de maladies pour le bétail et des épisodes épizootiques.
- Interventions humanitaires de plus en plus exposées, voire ciblées par les attaques, réduction de l'accès humanitaire.



Groupes cibles	Principaux problèmes	Priorités d'appui
Ménages vulnérable - Communautés Hôtes	<ul style="list-style-type: none"> - Problème d'utilisation des ressources naturelles et des infrastructures essentielles - Manque de travail et d'opportunités économiques - Faible capacité d'accueil d'un nombre de PDI - Pression sur les stocks alimentaires et cherté des produits maraichers - Fermeture des marchés - Aléas climatiques: Inondations, sécheresses, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la couverture des besoins alimentaires - Soutien aux infrastructures essentielles - Soutien, redynamisation des organes de gestion - Soutien à la production maraichère et fourragère - Sensibilisation au profit de la population sur la cohabitation et l'utilisation des ressources - Création d'opportunités économiques
Ménages vulnérables PDI	<ul style="list-style-type: none"> - Perte des moyens d'existence et d'actifs productifs - Difficulté à couvrir les besoins alimentaires - Problème d'accès aux services de base - Tensions et / ou conflits avec la population hôte 	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance alimentaire et nutritionnelle - Réinsertion socio-économique des ménages déplacés - Implication des PDI dans les prises de décision - Sensibilisation pour une coexistence pacifique
Eleveurs	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures nécessaires à l'élevage insuffisants ou vétustes - Déficit fourrager chronique et difficulté d'approvisionnement en aliment bétail - Faible accès aux services de santé animal - Fréquence des feux de brousse - Manque d'accès aux informations sur l'état des pâturages, points d'eau et marchés - Conflits éleveurs-éleveurs autour des points d'eaux - Existence des cas de rage chez les animaux - Perte sèche des animaux pendant la période de soudure - Présence de maladies animales 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux infrastructures essentielles à l'élevage - Soutien en aliments bétail et renforcement des Banque d'Aliment Bétail - Protection des aires de pâturage et création d'aménagement pour les cultures fourragères - Renforcement de la couverture sanitaire des animaux - Facilitation de l'accès à la vaccination et aux soins de santé animale - Sensibilisation sur les zoonoses - Sensibilisation sur la préservation et la gestion des pâturages - Reconstitution du cheptel pour les ménages ayant perdu leurs animaux : - Sensibilisation sur la coexistence autour des ressources pastorales
Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits agriculteurs-agriculteurs liés aux dégâts sur les cultures, au pâturage et points d'eau - Semences non adaptées - Aléas climatiques : sécheresses inondations, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux femmes chefs de ménages en AGR - Distribution de semences améliorées - Promotion de la coexistence pacifique
Femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité et dépendance économique manque d'opportunités - Faible représentation dans les instances de prise de décision - Carences alimentaires, notamment chez les FEFA - Charge de la famille (enfants) sur les femmes - Violences basées sur le genre (VBG) 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui socio-économique - Appui juridique et pour l'autonomisation économique aux femmes SVBG - Soutien aux groupements féminins par la mise en place d'activités communautaires (AGR, maraichage, etc.) - Appui pour la pratique de l'élevage ou de l'agriculture
Enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Carence alimentaires et/ ou malnutrition - Violences - Manque d'opportunités - Impact psychologique des déplacements de populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance alimentaire - Distribution de compléments alimentaires (farines enrichies, yahourt)r - Assistance aux victimes de violences - Activités de cohésion sociales et de coexistence pacifique
Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'instruction - Absence d'opportunités économiques, exode et tentation de rejoindre les groupes armés - Difficultés d'adaptation pour les jeunes des ménages déplacés 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'opportunités économiques, soutien à l'insertion professionnelle et accompagnement des jeunes - Appui à l'organisation de compétitions sportives, artistiques et culturelles
Autorités locales	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité - Insuffisance des moyens et ressources - Fréquence élevée des aléas et crises (inondation, manque de pluies, maladies, etc.) - Faible mécanisme d'informations, alerte et prévention, insuffisance de dispositifs de contingence - Faible capacité d'accueil des PDI et de réponse 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des autorités locales et soutien pour la mise en œuvre de certaines activités - Appui pour l'amélioration de la préparation et de la réponse aux urgences - Appui à la mise en place / au fonctionnement des cadres de concertation - Appui à la mise en œuvre des plans de contingence - Mise en place d'un mécanisme d'information et d'alerte au profit des éleveurs transhumants
Leaders traditionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de conflits fonciers - Manque d'implication par certains partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des chefs traditionnels sur la conciliation - Implication des leaders traditionnels dans tous le processus des projets
STD	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens financiers et logistique pour la réalisation de leurs prérogatives (vaccination, évaluation des besoins, lutte contre les feux de brousse, supervision, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des STD et soutien pour la mise en œuvre de certaines activités - Renforcement des capacités (formation sur la rage, le LEGS, DNH)
Autres acteurs HDP	<ul style="list-style-type: none"> - Problème de coordination et de suivi des actions humanitaires des partenaires - Lenteur de la réponse humanitaire - Faible connaissance des standards humanitaires en matière d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation active dans les mécanismes de coordination humanitaire. - Intégration d'un Crisis Modifier pour la fourniture d'une assistance rapide en cas de choc.

2.3 Veuillez résumer les résultats de l'évaluation en établissant un lien avec l'action

Burkina Faso: Le Burkina Faso vit la crise la plus complexe de son histoire, caractérisée par une insécurité grandissante surtout dans les zones frontalières avec le Niger et le Mali. Les déplacements forcés de populations totalisent plus de 2 millions de personnes déplacées internes dont une majorité de femmes et d'enfants. qui respectivement 23% et 60% des personnes déplacées (CONASUR, 09/2022).

Les régions du Centre-Nord et du Sahel font partie des principaux épïcêtres des violences armées à l'encontre des populations civiles au Burkina Faso et ont été intégrées la liste des 11 zones prioritaires pour 2023. Les déplacements forcés liés au conflit ont un impact négatif significatif sur les conditions de vie des populations déplacées et des communautés qui les accueillent. Cette situation exerce une pression accrue sur les ressources déjà épuisées des communautés d'accueil, entraînant une insécurité alimentaire et nutritionnelle importante, des tensions intercommunautaires, et l'érosion de la cohésion sociale. Les risques d'incident de protection sont par ailleurs démultipliés, particulièrement pour les enfants (garçons, filles), adolescent.es, femmes, qui présente une exposition accrue à l'exploitation, à la discrimination, aux abus, à la négligence, aux violences sexuelles basées sur le genre. Les mécanismes de coordination et de référencement pour la prise en charge des SVBG sont souvent dysfonctionnels voir inexistantes. Ainsi rares sont les SVBG qui disposent d'un accès aux 5 services spécialisés (médical, psychosocial, sécurité/sûreté, juridique, réinsertion socioéconomique). Selon les estimations du Cluster Protection au Burkina Faso, 118.440 personnes auront besoin de services de Protection en 2023 contre 1 657 477 personnes estimées dans la planification 2022.

Les ménages vulnérables dans les zones rurales et urbaines adoptent de plus en plus des stratégies d'adaptation négatives telles que la consommation d'aliments moins nutritifs, la réduction du nombre de repas par jour, et la vente de leurs actifs productifs pour couvrir leurs besoins de base. Dans les zones d'accès difficile telles que Djibo, 90% des ménages utilisent des stratégies alimentaires d'urgence (1repas par jour, mendicité, cueillette d'aliments sauvages, vente du bétail). Les moyens de subsistance plus exposés sont abandonnés, comme certaines routes de transhumance ou l'emblavement des terres dans les zones moins sécurisées. Il en résulte une vulnérabilité accrue des ménages en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de résilience aux chocs.

Dans un contexte où l'exode rural vers les chefs-lieux de province et les principales villes secondaires du Burkina Faso est accéléré par la persistance des déplacements forcés, la pression sur des ressources des communautés d'accueil (eau, vivres, bois de chauffe, espaces d'habitation, foncier rural, etc.) et l'augmentation de la population dans des localités où les services publics essentiels étaient déjà limités, sont des facteurs qui exacerbent les tensions inter et intracommunautaires. Ceci se traduit notamment par la méfiance et la stigmatisation entre les communautés. Le partage et la pression sur ces ressources naturelles (terre, eau, pâturage...) déjà insuffisantes pour les communautés hôtes, occasionnent des conflits communautaires avec parfois de graves conséquences telles que les violences physiques, psychologiques voire des violences sexuelles. La forte concentration des PDI dans les zones de déplacement affecte également l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base, tels que l'eau potable, la santé, l'éducation, etc.

Niger: La région de Tillabéri et le Département de Torodi qu'elle inclue sont des zones agro-pastorales soumis à une grande insécurité liée aux actions des Groupes Armés Non Etatiques (GANEs) qui engendrent d'importants flux de populations. La Commune de Torodi comptait 21.000 PDI en mi-août 2023 contre 10.799 PDI au 6 juin 2023 soit quasiment le double en moins de 3 mois source (MAG/CG). Cette situation a un impact significatif sur les populations de la région en termes de vulnérabilité et de moyens d'existence. Les PDI, notamment les femmes et les filles font face à une vulnérabilité accrue et à divers types de violence basées sur le genre. La cohabitation entre PDI et la population hôte est mise à l'épreuve avec la nécessité de partager les mêmes ressources, services sociaux de base et infrastructures de la zone d'accueil. La campagne agropastorale 2021-2022 a par ailleurs été très déficitaire dans le département de Torodi. La situation nutritionnelle reste assez préoccupante selon les données de l'enquête nutritionnelle SMART 2022. En effet, la prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) au Niger est estimée à 12,2% chez les enfants de 6 à 59 mois et de 10,4 dans la région de Tillabéri. Malgré que ce taux soit en dessous du taux national, il a augmenté de près de 16% en une année passant de 9,0 en 2021 à 10,4 en 2022. Il en est de même pour la Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) qui est passée de 7,4 à 9,1.

Le Département d'Abalak est une zone pastorale connaît un banditisme armé dans ses parties Nord et Est. La zone est déficitaire une année sur deux et, pour la campagne 2022-2023, elle est déficitaire à plus de 30%. Abalak est un carrefour qui accueille beaucoup de transhumants avec leur cheptel venus du Sud du pays. La descente de ces transhumants cause des désagréments par rapport à l'exploitation des ressources dont les pâturages, et constitue une période à risque sanitaire pour le cheptel de la zone. Le contexte humanitaire se caractérise par une situation pastorale inquiétante soumise à (i) une forte pression sur les ressources pastorales par les animaux des transhumants venus du Sud du pays et du Mali ; (ii) un problème d'accès à l'eau et à l'aliment pour bétail entraînant des pertes de bétail dans une zone où l'élevage constitue le principal moyen d'existence pour plus de 80% de la population ; (iii) une recrudescence des feux de brousse ayant ravagé plus de 160.000 d'hectares en 2022. Sur les 32 cas de feu de brousse enregistrés au T4 2022 dans la région 37,5% ont été enregistré dans le département d'Abalak. Il ressort des investigations des agents de la protection de l'environnement que la cause de 33% de ces feux est d'origine anthropique (feu de cuisine, feu de thé), tandis que, les causes pour 67% des cas, restent non identifiées

(Source : Direction régionale de l'environnement de Tahoua). Le directeur régional de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes de Tahoua affirme qu'en termes d'urgence humanitaire, « les feux de brousse sont récurrents et aussi importants que les mouvements de population car les seconds peuvent découler du premier et surtout dans une zone pastorale comme Abalak ». Au cours du T4 2022 le département d'Abalak a enregistré un dégât fourrager de 3.414,16 ha de pâturage consommés par les feux de brousse. Pour le seul mois de 03/2023, ce département a enregistré 89 hectares brûlés totalisant 55,18 tonnes de biomasse détruites ; (iv) une propagation de zoonoses notamment la rage qui fait beaucoup de dégâts sur les animaux (chèvres, chiens) avec un gros risque de contamination humaine. Les cas de rage constituent une grande préoccupation au niveau des autorités et communautés pastorales. Des signes de manifestation de la maladie sur des humains ont été identifiés. Il ressort que le suivi de la zoonose, de la prise en charge des cas de morsures reste un véritable problème par manque de moyens. Le mécanisme d'investigation est aussi confronté au retard de feedback concernant les résultats d'analyse des prélèvements envoyés au Laboratoire central d'élevage (LABOCEL) à Niamey.

Notons que les récents événements (avènement du Conseil national pour la Sauvegarde de la Patrie le 26/07/2023, mise en place d'un régime de sanctions par la CEDEAO, suspension de la coopération bilatérale par certains PTF) et les évolutions potentielles (conflit armé) auraient des conséquences significatives sur la situation humanitaire. Le Niger est sous le coup des sanctions commerciales et financières de la CEDEAO. Ces sanctions privent le pays de denrées alimentaires et des produits pharmaceutiques. Celles-ci affectent les activités socioéconomiques du pays, dans un contexte de hausse importante des prix des denrées de base et d'insécurité alimentaire sévère affectant 3,3 millions de personnes pendant la soudure (juin – juillet- août 2023). Selon le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires, le maintien des sanctions au-delà de 03/2024 se traduirait aussi par un dysfonctionnement des flux avec des impacts significatifs sur les exportations vers le Nigéria et le Bénin d'animaux et produits animaux, des produits de rente (niébé, arachide, sésame, souchet...) et des produits irrigués (oignon, poivron, pomme de terre, patate douce, tomate...) alors que ces exportations constituent les principales sources de revenus pour les ménages agricoles, agropastoraux et éleveurs. La migration saisonnière vers ces pays appliquant les sanctions pourrait être impactée même si elle constitue une composante importante des revenus saisonniers dans plusieurs zones de moyens d'existence. Enfin, la probable flambée des prix des céréales et la baisse des prix des animaux et des produits de rente en lien avec la réduction de la demande à l'exportation, les termes de l'échange évolueraient en défaveur des producteurs agricoles et éleveurs. Selon OCHA, une intervention militaire de la CEDEAO en vue de rétablir l'ordre constitutionnel et le maintien des sanctions aurait un impact désastreux sur les populations avec des combats dans le pays, et principalement à Niamey entre les FDS nigériennes et les forces de la CEDEAO. Cette situation entraînerait des pertes en vie humaine au sein des populations civiles, des déplacements de populations préventifs ou non avec un accroissement du nombre de PDI et de réfugiés nigériens, un vide sécuritaire dans certaines zones qui seraient ensuite occupées par les GANE avec le lot de violations des droits de l'homme qui caractérisent leur présence. Les besoins humanitaires augmenteraient de manière importante dans un contexte où les capacités d'intervention des acteurs humanitaires seraient limitées du fait des sanctions et du niveau de financement du plan de réponse humanitaire. Une implication des forces armées du Burkina Faso et du Mali dans les combats, débouchant ainsi sur un conflit sous-régional avec une dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire dans ces trois pays limitrophes aurait un impact encore plus important sur la situation humanitaire.

RDC : Les explosions de violence dans les hauts et moyens plateaux d'Uvira ont provoqué d'importantes vagues de déplacements en 2022 avec plus de 5.2 millions de déplacés sur le territoire national de la RDC en 2022 (OIM), faisant de la RDC le pays africain le plus affecté par les mouvements de populations. Des tensions opposent les éleveurs et les agriculteurs autour des espaces pâturables, les mouvements des bétails, l'accaparement des terres par certains propriétaires terriens, le système foncier inégalitaire et les conflits liés à la transhumance et les mouvements des populations constituent des facteurs de sources de tensions communautaires dans la zone ciblée. L'évaluation menée conjointement entre VSFB et MdM Be renseigne que 2.976 personnes avaient quitté la localité de Kigoma vers Lemera en 2023 et 23.793 personnes en 2022 soit un nombre total de 26.769 personnes déplacées sur une population total de 61 344 personnes. La majorité de ces personnes déplacées vivaient dans des familles d'accueil et une autre partie dans un centre collectif local (église). Les données statistiques présentées plus tard par la Zone de Santé de Lemera, indique qu'un effectif total de 32.071 PDI dans l'ensemble des 25 aires de santé qui composent la ZS de Lemera. Ces données ont poussé à VSFB de cibler les 4 aires de santé ayant subi une forte pression démographique et dont les personnes déplacées présentent beaucoup des besoins dans la zone.

La situation d'insécurité dans la ZS de Lemera est d'une part due au conflit interethnique opposant les communautés d'agriculteurs – Babembe, Bafuliru, Banyundu, Bavira et Barega – aux pasteurs Banyamulenge possédant des liens historiques et culturels avec le Rwanda et le Burundi voisins. La réalité est beaucoup plus complexe. La crise en cours est notamment le résultat d'affrontements entre groupes armés impliquant des miliciens de différents groupes actifs dans la région. Des cas de meurtres, de viols, d'incendies de villages et de pillages sont régulièrement rapportés. Le début de la crise actuelle est le résultat de l'escalade prolongée des tensions intercommunautaires qui a débuté en février 2019 et qui continue jusque maintenant entre ces différentes communautés. Les conflits intercommunautaires ont comme conséquences majeures la destruction des biens (élevage, champs, maisons incendiées, ...), l'enregistrement de pertes en vies humaines, le pillage d'animaux, kidnappings, meurtres, violences sexuelles, viols, déscolarisation des enfants et recrutement d'enfants mineurs au sein de groupes armés. Un tel

niveau d'insécurité augmente la vulnérabilité de la population plus généralement aux services sociaux de base. Les violences sont avant tout l'œuvre des groupes armés, certes organisés essentiellement sur des bases ethniques, mais dont les revendications, agissements et alliances trahissent des intérêts qui vont au-delà des simples conflits de voisinage. La cyclicité des crises et violences dans les hauts et moyens plateaux d'Uvira renforcent la pertinence d'une intervention humanitaire dans la prise en charge des cas de protection. Les communautés confrontées à des risques importants en matière de protection, des VBG et en particulier les violences sexuelles sont particulièrement répandues alors que l'accès aux soins spécialisés pour les survivants de VBG sont limités.

Les effets des chocs liés aux mouvements de populations continuent à se manifester au sein des ménages notamment dans le territoire d'Uvira au Sud-Kivu, plus particulièrement dans les hauts et moyens plateaux d'Uvira (Zone de Santé de Lemera). Dans ce territoire, les mouvements des déplacements ont été importants durant la période allant de janvier à décembre 2022 et la reprise des activités agropastorales et d'autres moyens d'existence reste faible. De ce fait, avec une production de la saison agricole 2021-2022 inférieure à la moyenne, les faibles disponibilités des denrées alimentaires de base, notamment le maïs, le riz, le haricot et le manioc pourraient occasionner des distorsions dans le fonctionnement des marchés (FEWSNET, 08/2022). L'accès à la nourriture dans la Zone de Santé de Lemera est limité suite au relief accidenté, l'état de l'infrastructure routière, le conflit intercommunautaire et l'insécurité récurrente. Il s'ajoute l'abandon des champs et des pertes des biens d'élevages par les déplacés ainsi que le manque de moyens financiers. Le pillage des produits de récoltes et des animaux, la destruction des champs ainsi que des bétails sont des facteurs qui limitent la communauté à subvenir aux besoins alimentaires. Les femmes et les enfants mangent généralement le moins et en dernier. Les femmes ont tendance à travailler davantage sur les terres agricoles et sont responsables de toutes les tâches ménagères, tandis que les hommes décident de toutes les questions financières.

La zone ciblée dans le cadre de ce programme est parmi les plus affectées en termes d'insécurité alimentaire avec l'intégralité du territoire en phase 3 IPC. La situation nutritionnelle des PDI y est alarmante. Le HNO RDC de décembre 2022 renseigne que 45% des décès des enfants de moins de 5 ans seraient liés directement ou indirectement à la malnutrition. Le taux de prévalence de la MAG s'élève à 6,5% et celui de la malnutrition chronique à 42%. Des alertes régulières sont partagées par le BCZ sur les besoins de la population dans les zones de santé non couvertes recevant des PDI telles que Mulenge, Ndolera, Katala, Lemera et Ndegu, qui sont des aires de santé ayant reçu le plus des PDI. Selon l'évaluation des besoins réalisé par VSFB 47% des déplacés et des familles hôtes dans les cinq aires de santé présente un score de consommation alimentaire pauvre, 32% ont une consommation limite et 21% ont une consommation acceptable.

Les activités d'élevage sont très dominantes dans le haut plateau d'Uvira, particulièrement dans la zone de santé de Lemera. Cette zone est habitée majoritairement par les Banyamulenge, les Bafuliru et les Banyindu qui ont pour principale activité l'élevage des bovins et des caprins. Celles-ci pratiquent la transhumance en saison sèche, à partir de mai jusqu'en septembre, plus au Sud et à l'extrême Ouest, à la recherche de zones de pâturages. Cette période de transhumance est considérée comme sensible, en raison des incidents qui surgissent entre les bergers et les agriculteurs et surtout les groupes armés. Ceux-ci sont à la recherche de la nourriture et trouve le seul moyen facile de s'approvisionner en vivre et de se livrer au rapt des animaux des populations éleveuses. Ainsi, pour ceux qui arrivent à atteindre les lieux de déplacement avec leurs animaux se trouvent en difficultés pour alimenter leurs animaux faute de pâturages communautaires dans la zone de déplacement mais également, ils se heurtent à l'inadaptation de leurs animaux au microclimat et aux maladies qui déciment leurs cheptels faute de manque des soins zoo sanitaires et des professionnels de la santé animale. Le rapport EFSA 11/2020 informe que 33.7% des ménages du Sud-Kivu ont utilisé les stratégies d'urgence pour acquérir de la nourriture et 33.5 à des stratégies de crise.

Ouganda: Plus de 2 000 personnes sont mortes à Karamoja en 2022 à cause de la famine et des maladies liées à la faim (rapport UNHCR2022). Une combinaison de facteurs, notamment de mauvaises conditions météorologiques persistantes caractérisées par des événements climatiques extrêmes (sécheresse et inondations), des épidémies de maladies du bétail et un conflit lié au bétail, a érodé les mécanismes d'adaptation des communautés. En 2023, les précipitations ont été inférieures à la normale dans la plupart des zones de la sous-région Karamoja, ce qui a entraîné de mauvaises récoltes, combinées à l'inflation des denrées alimentaires. Les districts les plus touchés sont ceux de Moroto et Kaabong. Cette catastrophe naturelle a pour conséquence la perte de bétail par de nombreux ménages, qui perdent ainsi la capacité de subvenir à leurs besoins essentiels. La sous-région du Karamoja a par ailleurs connu un pic de raids violents à la fin de 2022 et au début de 2023. Grâce aux actions humanitaires menées par VSFB et d'autres acteurs, un certain nombre de jeunes ont été convaincus d'abandonner la violence armée et de remettre leurs armes. Ayant quitté la criminalité, ces jeunes ont maintenant besoin d'autres moyens de subsistance et de reconstruire leurs biens. Les ménages qui ont perdu leur bétail à la suite de raids sont eux, plus particulièrement vulnérables aux chocs climatiques et à l'insécurité alimentaire. Selon la classification des phases de la sécurité alimentaire intégrée de la région Karamoja (IPC juin 2023), environ 102.000 personnes (8 % de la population analysée) sont classées dans la phase 4 de l'IPC (urgence), tandis que 480.000 personnes (37 % de la population analysée) sont classées dans la phase 3 de l'IPC (crise). Parmi les 9 districts analysés, celui de Kaabong présente

des niveaux très élevés de malnutrition aiguë (18%). La situation de la sécurité alimentaire dans la région a continué à se détériorer, la population en phase 3 de l'IPC ou plus augmentant de 27 % en juin 2020, à 30 % en avril 2021, à 41 % en avril 2022 et à 45 % en mai 2023. Pour accroître la résilience face aux chocs climatiques, les éleveurs doivent pouvoir accéder aux zones de pâturage, ce qui permet d'augmenter la production de bétail et de produits d'élevage, qui sont essentiels pour la nutrition et les revenus. Au cours de la précédente programmation, VSFB a soutenu les efforts de consolidation de la paix, de renforcement des capacités des institutions communautaires contribuant positivement à un accès partagé des zones de pâturages par les éleveurs. L'ensemble des facteurs sous-jacents non pour autant par disparu. Ainsi, pour éviter que les jeunes précédemment impliqués dans des raids sur le bétail et qui ont remis leurs armes ne retombent dans des activités criminelles, il est essentiel de les impliquer dans des moyens de subsistance alternatifs afin de parvenir à une paix relative. Un appui reste toujours nécessaire auprès des organes de certains organes contribuant positivement à la coexistence pacifique, parmi lesquels ::

- Les Forums des femmes pour la paix (*Women Peace Forum*) : ils sont constitués au niveau des sous-comtés et disposent d'associations faitières au niveau du district et de la région. Ces WPF joue un rôle important dans la sensibilisation des communautés à la paix par le biais de réunions de dialogue communautaire, de pièces de théâtre et d'émissions de radio. Leurs actions permettent de récupérer volontairement des armes illégales dans les communautés. Elles apportent une dimension tout à fait unique aux efforts de consolidation de la paix en raison de leur non-implication dans les raids violents. En conséquence, les forums de femmes pour la paix sont continuellement harcelés par les jeunes désarmés pour trouver d'autres moyens de subsistance.

- Les Comités de paix (*Peace committees*) sont essentiels pour retrouver le bétail volé et négocier la paix entre les communautés belligérantes, ce qui permet aux communautés d'accéder à des ressources essentielles telles que les pâturages, l'eau et les zones de lixiviation des minerais. La paix relative permet également l'accès aux jardins, aux produits à base de plantes, à l'herbe, aux roseaux et aux poteaux.

- Les Comités de gestion des marchés aux bestiaux (*Livestock Market management committees*) : Il s'agit de comités chargés de la gestion des marchés aux bestiaux. Avec l'évolution des razzias et des vols de bétail vers la commercialisation, les marchés aux bestiaux sont devenus une voie par laquelle le bétail volé sort de la région. Le soutien à ces Comités permet d'améliorer la traçabilité du bétail volé et de réduire la pratique de la revente de bétail volé sur les marchés à bestiaux.

Lien avec l'action :

4 des 5 pays d'intervention du programme protection 2021-2023 ont été retenus pour cette nouvelle programmation : Burkina Faso, Niger, RDC, Ouganda. Le Mali n'a pas été retenu. Ce choix est motivé par en premier lieu par une volonté stratégique de concentration géographique contribuant positivement à l'efficacité des actions d'assistance. Ce choix repose par ailleurs sur une analyse approfondie des synergies avec d'autres interventions d'assistance en cours et potentielles, ainsi que des partenariats, notamment avec les acteurs humanitaires belges membres du GTH. Enfin, la sélection des pays et des zones d'intervention du Programme a été réalisée sur la base d'une analyse des besoins et de la pertinence des actions que peut fournir VSFB aux populations les plus vulnérables. A la suite de la phase d'analyse des besoins réalisée sur le terrain, VSFB a élaboré un cadre d'intervention commun aux 4 pays de mise en œuvre.

Ce programme s'articule autour des 5 axes d'interventions suivants :

Axe 1 : La fourniture d'une assistance d'urgence aux ménages vulnérables

Les actions menées dans le cadre de cet axe d'intervention fourniront :

- 🕒 Une assistance pour la couverture de leurs besoins alimentaires et la diversification de l'alimentation des ménages les plus vulnérables
- 🕒 Des actions spécifiques pour la protection des ressources essentielles pour le maintien des activités d'élevage pour les ménages affectés par les conflits et/ou en situation de déplacements.
- 🕒 Une assistance individuelle aux victimes d'incidents de protection.

Axe 2 : Le déploiement d'actions contribuant un accès amélioré aux conditions nécessaires pour le respect des droits des personnes à une vie digne et à un avenir meilleur.

Les actions menées dans le cadre de cet axe d'intervention fourniront :

- 🕒 Un soutien à un service de l'élevage accessible et abordable en contexte à forte insécurité
- 🕒 Un paquet d'activités pour la relance des activités de production agricole des plus vulnérables

- Des actions visant l'autonomisation et le relèvement économique et contribuant à une vie digne et un avenir meilleur (formation professionnelle, soutien aux micro-initiatives économiques).

Axe 3 : La mise en œuvre d'actions de promotion de la cohésion sociale, de la réconciliation et de la cohabitation pacifique.

Les actions menées dans le cadre de cet axe d'intervention fourniront :

- Un soutien aux mécanismes formels et informels de gestion des ressources naturelles et communautaires
- Un soutien aux initiatives contribuant à la réduction des conflits, à la promotion de la cohésion sociale et à la réduction des incidents de protection.
- Un appui au développement des dispositifs de veille, surveillance et alerte concernant la protection et collecte de preuves relatifs aux vols de bétail, la violence ethnique et les violations des droits de l'homme

Axe 4 : La mise en place d'actions de renforcement des capacités de prévention, préparation et réponse des acteurs

Les actions menées dans le cadre de cet axe d'intervention fourniront :

- Un renforcement des capacités des 1ers répondants locaux (STD, autorités, partenaires)
- Une contribution au développement de mécanismes de réponse rapide face aux chocs
- Des actions spécifiques pour l'amélioration des connaissances et des pratiques humanitaires dans l'assistance fournie aux communautés vivant de l'élevage.

Axe 5 : La fourniture d'assistance rapide et adaptée aux besoins les plus urgents en cas de chocs – *Crisis Modifier*

Les actions menées dans le cadre de cet axe d'intervention fourniront :

- Evaluation rapide des besoins
- Assistance d'urgence

Sur la base de ce cadre commun d'intervention, chaque pays d'intervention a identifié une programmation spécifique adapté aux éléments contextuels spécifiques de chacun.

3. ORGANISATION HUMANITAIRE DANS LA ZONE D'INTERVENTION

3.1 *Présence de l'Organisation humanitaire dans la zone d'intervention: bref aperçu de la stratégie et des activités actuelles ou récentes dans le pays*

Fondée en 1985, Vétérinaires Sans Frontières-Belgique est une association sans but lucratif de droit belge au service de l'élevage et des éleveurs du Sud. VSFB est une organisation décentralisée qui travaille en Afrique de l'Ouest et en Afrique des Grands Lacs. VSFB utilise l'élevage comme levier d'assistance pour améliorer le bien-être, la nutrition, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vivant de l'élevage familial traditionnel ou pouvant améliorer ses conditions grâce à la pratique de l'élevage. Les interventions se font en accord avec les principes de *One Health*, lequel stipule que la santé humaine, animale et environnementales sont interdépendantes. VSFB ancre l'ensemble de ses interventions dans le nexus Humanitaire - Développement – Paix. Nos interventions s'articulent autour des objectifs stratégiques suivants :

- **HUMANITAIRE :**

1. Fournir une aide humanitaire rapide aux populations touchées par une crise afin de couvrir les besoins immédiats, de préserver les biens et de protéger les moyens de subsistance ;
2. Accompagner les communautés touchées par les crises dans leur rétablissement et leur réhabilitation précoce ;
3. Renforcer la résilience des communautés pour anticiper et absorber les chocs par la prévention, la préparation et l'adaptation ;
4. Contribuer à l'amélioration des connaissances et des pratiques humanitaires dans l'assistance fournie aux communautés d'éleveurs.

- **DEVELOPPEMENT :**

1. Améliorer la production et la consommation durables de bétail ;

2. Améliorer la chaîne de valeur et l'accès au marché pour les produits et sous-produits de l'élevage
3. Diversifier les moyens de subsistance et améliorer l'accès à la nourriture ;
4. Renforcer les communautés et les organisations civiques locales.

- PAIX :

1. Améliorer la cohésion sociale pour réduire les conflits entre les communautés pastorales et agricoles ;
2. Contribuer à la mise en place de plateformes et de dialogues pour la prévention et la résolution des conflits.

Burkina Faso: VSFB est active au Burkina Faso depuis 2005. Les activités que nous menons dans le pays s'articulent autour de : (i) L'amélioration de la résilience et de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables grâce à l'élevage, (ii) L'amélioration de la santé animale, (iii) L'autonomisation économique des réfugiés / déplacés, (iv) La revalorisation de l'élevage transhumant dans les zones sensibles.

VSFB met actuellement en œuvre le Projet d'amélioration de la résilience des populations par le petit élevage (Phase II) dans la région du Centre-Nord, avec l'appui de la DGD (Programme Quinquennal). Elle est aussi partenaire d'ENABEL, pour laquelle elle met en œuvre un programme de Mobilisation et d'intermédiation sociales pour la réalisation et gestion durable des infrastructures économiques dans la région du Centre- Est (MISGE-CE).

VSFB collabore depuis 2012 avec l'UNHCR et est devenu son principal partenaire pour la mise en œuvre de programmes concernant les moyens d'existence. VSFB met ainsi en œuvre différents projets d'appui à l'autosuffisance et de soutien au développement de la résilience des PDI dans différentes régions du pays, parmi lesquelles les régions du Centre Nord et du Sahel – zone d'intervention du Programme. VSFB collabore également avec d'autres agences du Système des Nations-Unies tel que l'OIM, en collaboration avec laquelle elle met en œuvre un programme de protection et d'appui aux moyens d'existence des réfugiés maliens dans la région Nord. Des discussions sont en cours avec le PAM. D'autres propositions d'intervention sont en attente de décision tel qu'une intervention visant le développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans la filière avicoles dans les Régions du Sahel et du Centre-Nord. Enfin, VSFB est qualifiée comme partenaire du Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC) et membre actif dans les mécanismes de coordination humanitaires. Au Burkina Faso, VSFB dispose d'une coordination nationale basé à Ouagadougou, et de bureaux dans différentes villes du pays, parmi lesquelles Kaya (11 personnes) et Dori (15 personnes).

Niger: VSFB intervient au Niger depuis 2001, en particulier dans la mise en place des SVPP, reconnus par le gouvernement comme la seule approche de nature à combler le déficit de services de santé animale pour le pays. La filière lait y est également soutenue, ainsi que les filières viande et volaille. Depuis 2022, VSFB met en œuvre un programme d'Assistance Alimentaire dans le Département de Torodi, avec le soutien de la DG-ECHO.

Dans le département de Torodi, VSFB met en œuvre plusieurs opérations : (i) Mise en place et renforcement des capacités du réseau du SVPP (*Millenium Challenge Account* 2019), (ii) Le projet "Faba" -"Assistance"- (DGD, 2021), qui apporte une assistance humanitaire aux populations déplacées et hôtes des communes de Torodi et Makalondi afin de réduire l'insécurité et les conflits entre communautés à travers l'amélioration équitable et durable des conditions de vie et de cohabitation ; (iii) le Projet d'appui à l'*empowerment* des jeunes " PAJE - *Gakassiney*" (DGD, 2022), (iv) le projet d'assistance alimentaire des populations agropastorales hôtes et déplacées qui contribue à la couverture des besoins alimentaires de base de ces populations pendant la période de soudure (ECHO, 2021).

A Abalak, VSFB avait mis en œuvre de 2009 à 2014, le projet Sécurité alimentaire renforcée par l'élevage - SAREL (Fonds belge de survie) Toutes ces interventions humanitaires et de développement s'inscrivent dans le cadre de la réponse aux crises alimentaires et pastorales liées aux causes climatiques et à l'insécurité armée. La mise en œuvre de ces interventions ont permis à VSF-B d'acquérir une solide compréhension du contexte et des problématiques humanitaires, ainsi qu'une maîtrise de l'environnement institutionnel et sécuritaire de la zone.

RDC : VSFB est présente et opérationnelle à l'Est de la RDC depuis 2007 et met en œuvre depuis lors différents programmes dans les domaines de l'assistance humanitaire, la protection, les moyens d'existence et le renforcement des chaînes de valeur. Actuellement, VSFB implémente les interventions suivantes :

1. Projet One Health pour renforcer les capacités d'agir des populations riveraines et autochtones du parc de Kahuzi-Biega. Ce projet, soutenu par la Coopération belge (Programme Quinquennal) vise la réduction des risques sanitaires et environnementaux, dus à la forte interaction entre l'homme, l'animal et l'environnement qui menacent la santé des écosystèmes de la communauté des pygmées. Ce programme est mis en œuvre en collaboration étroite avec Médecins du Monde Belgique (MdM Be).

2. VSFB exécute au Sud Kivu et Tanganyika le projet PICAGL : Projet Intégré de Croissance Agricole dans le Grand Lacs. Cette intervention financée par la Banque Mondiale contribue au renforcement de la chaîne de valeur élevage laitier via un accompagnement technique et managérial des coopératives des éleveurs et des productrices du lait, l'installation des vétérinaires privés, les agents communautaires de la santé animale (ACSA), l'amélioration de la génétique bovine.

3. Lors de la phase du Programme Protection 2021-2023 financée par la Coopération Belge, VSFB est intervenu en faveur des communautés des éleveurs déplacées, retournés, familles d'accueil et autochtones vulnérables en provenance des hauts et moyens plateaux d'Uvira. Le programme d'assistance holistique a été mis en œuvre avec

l'appui de 2 partenaires locaux de mise en œuvre AFEMA RDC (Action pour les Femmes et Enfants Marginalisés) et APDIK (Association Paysanne pour le Développement Intégré au Sud-Kivu). La nouvelle programmation sera localisée à la Zone de Santé de Lemera. Ceci permettra à VSFB de confier à un partenaire spécialisée (MdM-Be) les activités de santé humaine, afin de se concentrer davantage sur ses champs d'expertise. Ceci permet également de fournir un paquet d'assistance VSFB/MdM-BE complémentaire, notamment aux survivant.es de violences basées sur le genre. Les partenariats avec AFEMA et APDIK seront maintenus.

Ouganda: VSFB est actif en Ouganda depuis 2007 et intervient dans la sous-région Karamoja (districts de Moroto, Karenga et Kaabong). VSFB dispose de 14 ans d'expérience dans la mise en œuvre de projets à court et long terme ciblant les pasteurs, ainsi que dans l'assistance aux personnes vulnérables en situation d'urgence liées à la sécheresse. De 2008 à 2011, VSFB est intervenue dans le Karamoja dans des contextes humanitaires et de développement à travers des actions de *Linking Relief Rehabilitation and Development*, notamment sur financements d'ECHO et de la FAO. La stratégie de VSFB au Karamoja se concentre sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des communautés vulnérables. VSF-Belgique met actuellement en œuvre deux projets dans la région Karamoja :

1. Projet de développement de la chaîne de valeur de l'élevage (LVCD) 2022-2026 : VSFB et ses partenaires (DADO & MADEFO) mettent en œuvre le projet de développement de la chaîne de valeur de l'élevage dans les districts de Moroto, Kaabong et Karenga, lequel se focalise sur la santé animale, l'amélioration de la productivité du bétail, l'amélioration de l'accès à des crédits abordables, la commercialisation du bétail, l'eau pour la production et le plaidoyer. Ce projet permet de lier l'action d'Urgence proposée dans le cadre de ce programme à des actions de Développement en encourageant l'intégration des ménages vulnérables à l'économie formelle. Ce programme est soutenu par la Coopération belge (Programme Quinquennal).

2. Projet de marquage du bétail et d'identification des propriétaires (LBOIS) 2023-2025 : Il s'agit d'un projet pilote qui utilise la numérisation pour réduire le problème de l'insécurité chronique dans la région de Karamoja, causée par le pillage commercial du bétail. Il complète les actions de consolidation de la paix du projet proposé et travaillera en synergie avec les comités de gestion des utilisateurs du marché et les comités de paix et renforcera leur action. Il est également proposé dans le cadre de cette action d'accroître la couverture du projet LBOIS en tenant compte des leçons apprises afin d'atteindre davantage de bénéficiaires et d'améliorer les fonctionnalités des applications. Ce programme est soutenu par le D4D Funds / NGO-federatie

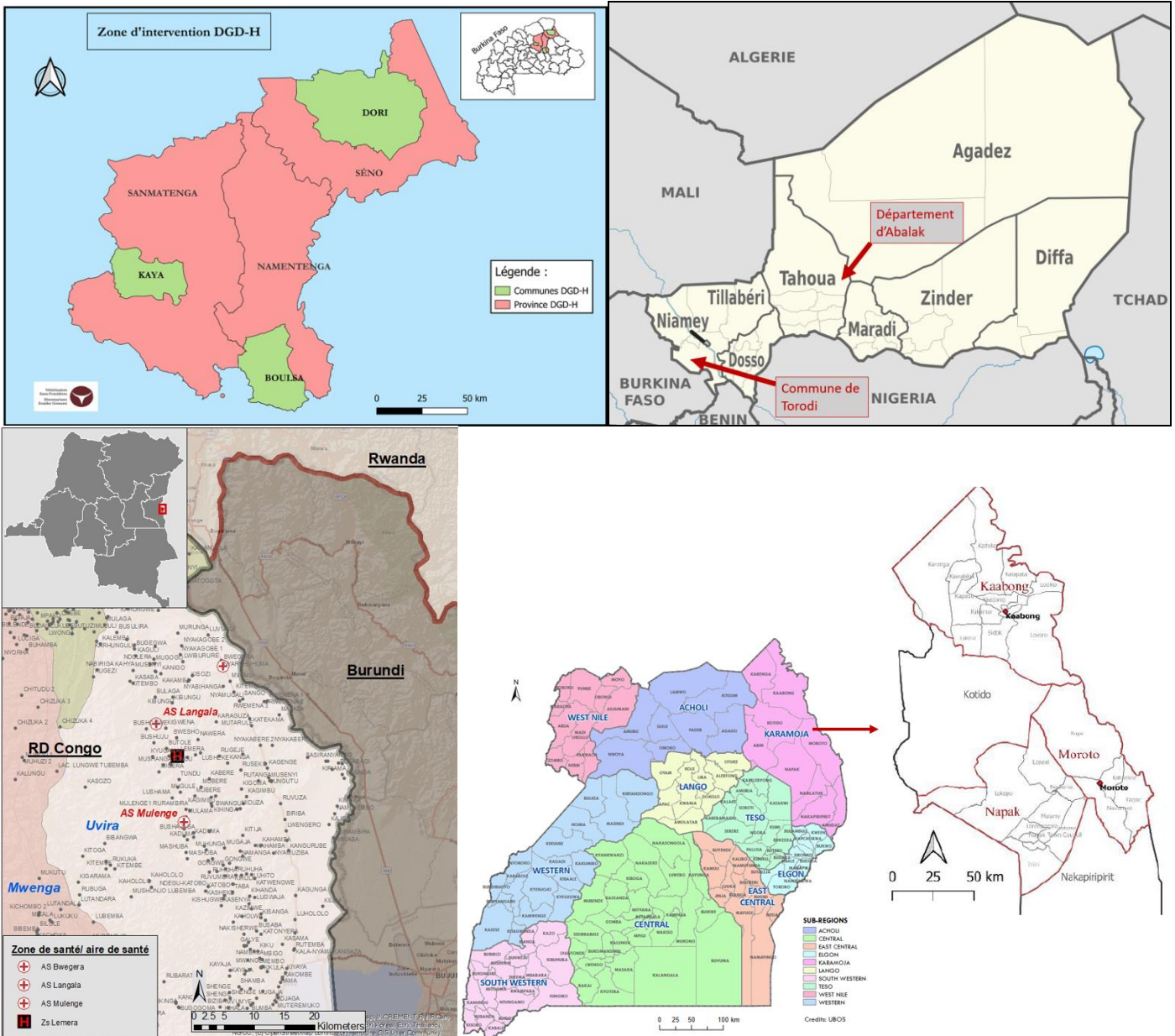
3.2 Actions en cours et demandes de financement introduites auprès d'autres donateurs), dans la même zone d'intervention – veuillez indiquer comment les chevauchements et le double financement seraient évités

VSFB s'efforce de créer des synergies et des complémentarités de ses différentes interventions menées dans le cadre du nexus Humanitaire-Développement-Paix. Lors de la formulation de ce programme de fortes synergies ont ainsi été établies afin de maximiser l'impact de nos actions, notamment au Niger avec les interventions d'assistance alimentaire soutenues par la DG-ECHO et au Burkina Faso, avec les programmes de formations professionnelles soutenus par l'UNHCR. Le Directeur Pays est le garant de non-chevauchement entre les différents projets. Il appuyé par les équipes des Coordination régionales (Ouagadougou, Kigali) et du siège.

VSFB dispose par ailleurs d'un système de comptabilité analytique et d'un dispositif de suivi et de contrôle des imputations comptables qui limite les risques de double financement. La liste des financements en cours et demandes de financements introduites ou en cours de préparation pour les pays du Programme est annexée en Annexe 5.

4. CADRE OPÉRATIONNEL

4.1 Localisation exacte de l'action



4.2 Bénéficiaires

4.2.1 Nombre total de bénéficiaires directs:

	Burkina	Niger	RDC	Ouganda	Total
Nombre total des bénéficiaires	9714	9271	11581	19566	50132

4.2.2 Spécificités des bénéficiaires directs

Le Programme touchera différentes catégories de bénéficiaires directs : population déplacée, population hôte, éleveurs (nomade, semi-nomade, sédentaire), agro-éleveurs, agriculteurs, victimes d'incidents de protection, personnes à vulnérabilité spécifique (malade chronique, en situation de handicap, âgée, orphelin, etc.) et toute personne vulnérable pouvant améliorer ses conditions à travers une des actions

d'assistance du programme. Dans les contextes du Burkina Faso, du Niger et de la RDC qui se caractérisent par d'importants mouvements de populations, VSFB intégrera systématiquement des ménages issus des communautés hôtes, dans une logique de Do no harm.

4.2.3 Mécanismes et critères d'identification des bénéficiaires directs

Mécanisme d'identification : VSFB a recours à différentes modalités pour l'identification des bénéficiaires, en fonction des contextes d'intervention, de la nature de l'assistance et du degré de préparation des acteurs. Des consultations sont systématiquement menées avec les autorités locales et leaders communautaires.

- Les bénéficiaires directs peuvent être identifiés à travers un ciblage réalisé par VSFB et ses partenaires et en collaboration avec les autorités et leaders locaux, basé sur les critères de l'Analyse de l'Economie des Ménages (Household Economic Analysis). Cette approche permet de faire une catégorisation socioéconomique des ménages en 4 groupes sociaux (Très pauvre, Pauvre, Moyen et Nantis). Une vérification porte à porte du profil des ménages catégorisés très pauvres est ensuite réalisée auprès d'un échantillon représentatif de tous ces ménages.
- Les autorités et leaders peuvent être mobilisés pour dresser des listes des lieux les plus vulnérables au sein des zones d'intervention. Ils peuvent également être mobilisés à travers la constitution de Comités de ciblage constitué de représentants des groupes cibles, autorités, services techniques pour désigner les personnes les plus vulnérables sur la base de critères convenus. Dans un souci de transparence, les critères seront largement communiqués. Une restitution des résultats de la vérification des profils est faite en assemblée villageoise afin de statuer sur la classification des ménages qui n'auraient pas remplis les critères de vulnérabilité définis en amont. Les résultats sont ensuite triangulés et vérifiés par VSFB. Les résultats sont restitués en public lors de foras communautaires. Des mécanismes de plaintes, dont un comité de plainte sera mis en place pour répondre aux éventuelles sollicitations de personnes plaignantes.
- **Référencement :** Les autres acteurs humanitaires actifs dans la zone peuvent être mobilisés. Ainsi, pour l'assistance aux victimes d'incidents de protection, des mécanismes de référencement seront établis avec les acteurs humanitaires (Mdm-Be, Plan, DRC, UNHCR, etc.). Ces partenaires fourniront à l'équipe projet des listes de personnes qui serviront de base pour l'identification des bénéficiaires. Cette collaboration et l'accès à ces listes se feront dans le strict des principes de protection des données à caractère personnel qui seront discutés entre VSF-B et ces organisations partenaires identifiés. Cela pourra également être le cas pour la mise en place d'AGR et la sélection des bénéficiaires de formation professionnelle. Des listes de bénéficiaires potentiels d'autres acteurs humanitaires pourront ainsi être exploitées.

Critères d'identification :

Personnes extrêmement vulnérables bénéficiaires d'une assistance d'urgence : Les bénéficiaires d'assistance d'urgence (Résultat 1) sont sélectionnés en consultation avec les autorités locales dans les zones d'urgence identifiées suivant des critères de vulnérabilité. L'approche HEA est habituellement utilisée. Les bénéficiaires sont ensuite identifiés parmi les ménages catégorisés Très Pauvre, privilégiant les facteurs de vulnérabilité spécifiques tels que : malade chronique, en situation de handicap, âgée, orphelin, fille-mères, veuves, nombre important d'enfants à charge, cas de malnutrition dans le ménage, femme enceinte ou allaitante, personne victimes de discrimination, etc.). Tel mentionné précédemment, les mécanismes de référencement seront privilégiés pour l'identification des personnes victimes d'incident de protection.

Ménages vulnérables bénéficiaire d'assistance : Contrairement aux personnes extrêmement vulnérables pour lesquelles une assistance immédiate est nécessaire pour répondre aux besoins vitaux, les ménages vulnérables sont ceux qui sont actuellement en crise et qui risquent de se retrouver dans une situation d'urgence si aucune assistance ne leur est apportée. Les ménages vulnérables seront ciblés pour les actions de rétablissement, y compris la reconstruction des biens des ménages, les activités économiques et les formations professionnelles (Résultat 2). Les ménages vulnérables jouent un rôle clé dans la protection des personnes extrêmement vulnérables grâce aux filets sociaux. L'approche HEA sera

également privilégiée. Les bénéficiaires sont identifiés via l'analyse de facteurs et considérations tels que la perte des actifs productifs et moyens de subsistance, les déplacements, les jeunes qui étaient auparavant impliqués dans les raids mais qui ont abandonné cette pratique, etc.

4.2.4 Décrivez l'ampleur et les modalités d'implication des bénéficiaires directs dans la conception de l'action

L'identification des besoins a été faite avec l'implication de tous les acteurs (services techniques, autorités, acteurs humanitaires, représentants des populations et les organisations locales) de la zone d'intervention. Des entretiens individuels et des focus group ont été réalisés avec les autorités, les services techniques ; des groupes de jeunes (hommes et femmes) et, des femmes. Cette démarche vise non seulement à prendre en compte leurs préoccupations et besoins, mais aussi à les impliquer dans le processus du diagnostic à l'exécution. Dans certains contextes, des enquêtes ménages ont été réalisées. Les bénéficiaires directs seront des partenaires de mise en œuvre des actions car la stratégie d'intervention sera basée sur une approche communautaire. En ce sens, les différentes parties prenantes seront représentées dans tous les cadres qui seront mis en place dans le cadre de l'exécution du projet à savoir les comités de ciblage, de distribution, de veille et de plainte, de planification, de suivi et d'évaluation. Des enquêtes de monitoring post distribution (PDM) seront conduites pour donner aux bénéficiaires un cadre supplémentaire d'expression sur la mise en œuvre du projet et la conduite des actions. Des comités de plaintes et un numéro vert gratuit seront mis en place pour assurer une meilleure redevabilité du projet envers les bénéficiaires.

4.2.5 Autres bénéficiaires potentiels

Les autres bénéficiaires indirects ou bénéficiaires indirects comprennent l'ensemble des populations qui vivent dans les zones d'intervention et qui bénéficieront :

- d'un accès amélioré aux services sociaux de base, aux services de santé animale, et aux des services d'approvisionnement en intrants
- des actions de dialogue communautaire et de consolidation de la paix, lesquelles contribueront à une cohabitation plus apaisée
- des actions menées dans le cadre de la gestion et du partage des ressources naturelles.
- d'autorités et services technique mieux préparés et mieux à même pour l'accomplissement de leurs mandats.
- d'acteurs humanitaires et de 1ers répondants locaux sensibilisés ou formés à la prise en compte des caractéristiques et spécificités des assistances en lien avec l'élevage..
- d'une coordination des actions Humanitaire-Développement-Paix renforcée.

4.2.6 Bénéficiaires directs par secteur

Secteur	Nombre de bénéficiaires
1. Sécurité alimentaire à court terme et moyens de subsistance	31815
2. Protection	17888
3. Réduction des risques de catastrophes	429

4.3 Objectifs, résultats et activités

4.3.1 Aperçu opérationnel de l'action: cadre logique

Objectif principal	Contribuer à la construction d'un environnement propice à la stabilité, à la paix et au développement des zones agropastorales qui présentent une forte insécurité au Sahel et dans les Grands Lacs									
Objectif spécifique :	Renforcer la protection des populations vulnérables affectées par les conflits, crises et chocs à travers la fourniture d'une assistance pour la couverture des besoins essentiels, la protection des moyens d'existence fondamentaux et le renforcement de la cohésion sociale.									
Indicateurs objectivement vérifiables	Baseline Burkina	Endline Burkina	Baseline Niger	Endline Niger	Baseline RDC	Endline RDC	Baseline Ouganda	Endline Ouganda	Sources de vérification	Risques et hypothèses
% des bénéficiaires de l'Assistance Alimentaire qui atteint un Score de Consommation Alimentaire acceptable (SCA)	Non Applicable	Non Applicable	Torodi : 38% Abalak : AD	80,00%	21,20%	70%	A déterminer	80%	Baseline, PDM	Les zones d'intervention présentent une certaine stabilité politique. La situation sécuritaire permet la mise en œuvre des activités du projet. Les sites du projet sont accessibles pour la mise en œuvre des activités. Les autorités administratives et coutumières et les communautés sont favorables et participent à la mise en œuvre. Les marchés sont approvisionnés et les systèmes de marché sont fonctionnels..
% des ménages ayant mis en œuvre au moins une des stratégies d'adaptation d'urgence et de crises de l'Indice de Stratégie Alimentaire basée sur les Moyens d'Existence (ISAME)	A déterminer	-10%	Torodi : 62% Abalak : AD	50%	A déterminer	-10%	41%	10%	Baseline, Endline	
% de bénéficiaires déclarant que l'aide humanitaire est fournie de manière sûre, accessible, responsable et participative	Non Défini	80%	Torodi : 89% Abalak : 0	80%	Non Défini	80%	Non Défini	80%	Baseline, PDM	
Résultat 1 : Les personnes et ménages les plus vulnérables et marginalisés sont capables de faire face à leurs besoins quotidiens et vivent dignement										
% de personnes ayant un Score de Diversité Alimentaire des Ménages parmi les bénéficiaires de l'Assistance Alimentaire acceptable (SDAM)	Non Applicable	Non Applicable	Torodi : 11% Abalak : AD	80%	A déterminer	70%	A déterminer	75%	Baseline, PDM	Les marchés sont approvisionnés et les systèmes de marché sont fonctionnels.
Nombre de ménages éleveurs ayant bénéficié d'un appui pour la protection de leurs actifs.	0	500	0	3500	0	485	0	5000	Rapport du projet, fiches de distribution, rapports de vaccination du bétail	
Nombre de personnes victimes d'incident de protection ayant bénéficié d'une assistance direct du programme	0	125	0	246	0	180	0	600	Rapport du projet.	
Résultat 2 : Les communautés affectées par les conflits ont un accès amélioré aux conditions nécessaires pour le respect de leurs droits à une vie digne et à un avenir meilleur.										
Nombre de ménages ayant eu recours aux services de santé animale	0	540	0	736	0	26769	0	4560	Rapport du Projet, Enquêtes, Rapport suivi Clinique vétérinaire,	L'accès aux animaux des communautés pasteurs pour la vaccination.

Nombre de ménages bénéficiaires d'un appui pour la relance de la production agricole (élevage + agriculture)	0	750	0	400	0	400	0	1300	Rapport du projet, fiches de distribution, rapports de monitoring terrain	Il n'y a pas de nouvelles maladies émergentes susceptibles d'affecter le bétail distribué ou d'empêcher la distribution.
Nombre de personnes bénéficiaires d'un appui pour son autonomisation économique ou professionnalisation	0	150	0	40	0	200	0	700	Rapport du projet, Registres	Les conditions météorologiques ne sont pas anormales et permettent la culture des terres. Les marchés sont approvisionnés et les systèmes de marché sont fonctionnels.
Résultat 3 : Les communautés affectées vivent en harmonie dans un environnement propice à la paix et à la stabilité réduisant les incidents de protection et prenant en compte toutes les sensibilités										
Nombre d'initiatives de médiation et de gestion des conflits soutenues	0	4	0	NA	0	>4	0	20	Rapport du Projet, CR réunions	La participation communautaire à la mise en œuvre des activités et aux efforts de médiation est bonne. Les communautés s'engagent dans la promotion du vivre ensemble et la construction de la cohésion sociale Le contexte permet des discussions sur la gestion des ressources naturelles.
Nombre d'initiatives pour la Gestion des Ressources Naturelles soutenues	0	2	0	NA	0	>2	0	7	Rapport du Projet, CR réunions	
Nombre d'initiatives pour le renforcement de la Cohésion Sociale et Coexistence Pacifique soutenues	0	2	0	20	0	>4	0	14	Rapport du Projet, CR des séances de récupération des traumatismes	
Nombre d'actions de sensibilisation en faveur de la coexistence pacifique organisées ou soutenues	0	6	0	2	0	>2	0	6	Rapport du Projet	
Résultat 4 : Les besoins spécifique des populations vivants de l'élevage sont pris en compte dans les mécanismes d'assistance humanitaire et de coordination des acteurs Humanitaires - Développement - Paix										
Nombre de personnes (partenaires et autorités locales) ayant bénéficié d'une action de renforcement de capacités	0	40	0	45	0	100	0	40	Rapport du Projet, liste de présence	Disponibilité des partenaires et autorités à participer aux formations et initiatives portées par VSF-B
Nombre de Plans de contingence/riposte appuyés pour sa mise en œuvre	0	1	0	1	0	2	0	3	Attestation autorités	
Nombre d'initiatives mises en œuvre par VSF au sein de la coordination humanitaire.	0	2	0	2	0	2	0	4	CR de Clusters	
Résultat 5 : Les ménages affectés par des chocs bénéficient d'une assistance rapide et adaptée à leurs besoins les plus urgents										
Nombre d'évaluation rapide réalisée	0	5	0	2	0	2	0	4	Rapport de l'évaluation	Des situations d'urgence sont advenues durant la mise en œuvre du projet Les ressources financières sont disponibles Les sites de terrain sont accessibles au personnel et les conditions de sécurité permettent l'accès aux sites de terrain.
Nombre de personnes bénéficiaires d'une action rapide (< à 15 jours après le choc)	0	1500	0	2500	0	2100	0	800	Rapport de distribution, Fiche de distribution.	

4.3.2 Informations plus détaillées par résultat

4.3.2.1 Résultat 1: Les personnes et ménages les plus vulnérables et marginalisés sont capables de faire face à leurs besoins quotidiens et vivent dignement

4.3.2.1.1 Au stade de la proposition

- Secteur et sous-secteur associés:
 1. Sécurité alimentaire à court terme et moyens de subsistance (Disponibilité de, accès à, consommation d'aliments ; Soutien à court terme aux moyens d'existence)
 2. Protection (Prévention et réponse à la violence)
 3. Réduction des risques de catastrophes / Préparation aux catastrophes : (Protection des moyens d'existence, des biens et installations essentielles)

- Bénéficiaires :

	Burkina	Niger	RDC	Ouganda
Membres des ménages bénéficiaires d'un appui pour la couverture des besoin alimentaires		3640	2800	1560
Membres des ménages bénéficiaires d'un appui pour la protection des ressources essentielles pour le maintien des activités d'élevage	3850		3395	9672
Personnes victimes d'un incident de protection bénéficiaire d'un appui individualisé	125	246	180	420

- Indicateurs pour ce résultat:

Indicateurs objectivement vérifiables	Baseline Burkina	Endline Burkina	Baseline Niger	Endline Niger	Baseline RDC	Endline RDC	Baseline Ouganda	Endline Ouganda
% de personnes ayant un Score de Diversité Alimentaire des Ménages parmi les bénéficiaires de l'Assistance Alimentaire acceptable (SDAM)	Non Applicable	Non Applicable	Torodi : 11% Abalak : AD	80%	A déterminer	70%	A déterminer	75%
Nombre de ménages éleveurs ayant bénéficié d'un appui pour la protection de leurs actifs.	0	500	0	3500	0	485	0	5000
Nombre de personnes victimes d'incident de protection ayant bénéficié d'une assistance direct du programme	0	125	0	246	0	180	0	600

- Activités associées au résultat :

1.1 Soutien à la sécurité et diversité alimentaire des ménages :

- Assistance au ménages vulnérables pour la couverture des besoins alimentaires
- Assistance aux FEFA et enfants de 6 à 23 mois au sein des ménages vulnérables bénéficiaires des vivres
- Soutien à la diversification alimentaire (intégration protéines animales et produits du maraîchage)
- Promotion des bonnes pratiques alimentaires et culinaires

1.2 Protection des ressources essentielles pour le maintien des activités d'élevage :

- Construction, réhabilitation ou aménagement d'infrastructures communautaires stratégiques liées à l'élevage/agriculture
- Appui et accompagnement des organes de gestion des ouvrages communautaires
- Soutien à la prise en charge du bétail: abris, sécurisation, Vaccination, déparasitage, vitaminothérapie, alimentation et traitement des animaux
- Formation et sensibilisation

1.3 Assistance aux victimes d'incidents de protection :

- Soutien aux personnes victimes d'incidents de protection pour la création d'activités économiques viables

4.3.2.2 Résultat 2: Les communautés affectées par les conflits ont un accès amélioré aux conditions nécessaires pour le respect de leurs droits à une vie digne et à un avenir meilleur.

4.3.2.2.1 Au stade de la proposition

- Secteur et sous-secteur associés:

1. Sécurité alimentaire à court terme et moyens de subsistance (Soutien à court terme aux moyens d'existence)

- **Bénéficiaires :**

	Burkina	Niger	RDC	Ouganda
Membres des ménages bénéficiaire d'un appui pour la relance des activités de production agricole	4025	2800	2800	6200
Membres des ménages bénéficiaire d'un soutien à l'autonomisation et au relèvement économique	150	40	200	700

- **Indicateurs pour ce résultat:**

Nombre de ménages ayant eu recours aux services de santé animale	0	540	0	736	0	26769	0	4560
Nombre de ménages bénéficiaires d'un appui pour la relance de la production agricole (élevage + agriculture)	0	750	0	400	0	400	0	1300
Nombre de personnes bénéficiaires d'un appui pour son autonomisation économique ou professionnalisation	0	150	0	40	0	200	0	700

- **Activités associées au résultat :**

2.1 Soutien à un service de l'élevage accessible et abordable

- Renforcement de l'accès aux services de santé animale
- Appui / soutien mise en place banque d'intrants, Banque Aliment Bétail

2.2 Relance des activités de production agricole des plus vulnérables

- Distribution de noyaux reproductifs / recheptelisation
- Accompagnement pour la mise en production (Suivi sanitaire, zootechnique, aliment bétail)
- Formation sur les itinéraires techniques
- Soutien à la production agricole

2.3 Soutien aux micro-initiatives économiques

- Formation professionnelle
- Soutien aux initiatives économiques (micro-entreprises, Associations villageoises, etc.)

4.3.2.3 Résultat 3 : Les communautés affectées vivent en harmonie dans un environnement propice à la paix et à la stabilité réduisant les incidents de protection et prenant en compte toutes les sensibilités

4.3.2.3.1 Au stade de la proposition

- Secteur et sous-secteur associés:

1. Protection (Renforcement des capacités, Gestion et suivi d'information de protection)
2. Réduction des risques de catastrophes / Préparation aux catastrophes (Action locale et communautaire, Planification de contingence et préparation pour la réponse)

3. Réduction des risques de catastrophes / Préparation aux catastrophes (Protection des moyens d'existence, des biens et installations essentielles)

- Bénéficiaires :

	Burkina	Niger	RDC	Ouganda
Organes de gestion des ressources naturelles bénéficiaires d'un appui, accompagnement et formation de ses membres	4		6	14
Bénéficiaires des sensibilisations de masse et d'activités de cohésion sociale	1100	13400	26800	15000

- Indicateurs pour ce résultat:

Nombre d'initiatives de médiation et de gestion des conflits soutenues	0	4	0	NA	0	>4	0	20
Nombre d'initiatives pour la Gestion des Ressources Naturelles soutenues	0	2	0	NA	0	>2	0	7
Nombre d'initiatives pour le renforcement de la Cohésion Sociale et Coexistence Pacifique soutenues	0	2	0	20	0	>4	0	14
Nombre d'actions de sensibilisation en faveur de la coexistence pacifique organisées ou soutenues	0	6	0	2	0	>2	0	6

- Activités associées au résultat

3.1 Soutien aux mécanismes formels et informels de gestion des ressources naturelles et communautaires

- Appui aux cadres de concertation locaux, mise en place ou soutien aux espaces de dialogues et aux mécanismes de médiation et de gestion des conflits
- Soutien et redynamisation des mécanismes de Gestion des Ressources naturelles

3.2 Soutien aux initiatives contribuant à la réduction des conflits et à la promotion de la cohésion sociale

- Sensibilisation de masse, sensibilisation communautaire, tournoi, émissions de radio, projections de films, causeries éducatives...
- Appui aux initiatives endogènes contribuant au renforcement de la cohésion sociale et coexistence pacifique

3.3 Développement des dispositifs de veille, surveillance et alerte concernant la protection et collecte de preuves relatifs aux vols de bétail, la violence ethnique et les violations des droits de l'homme

- Renforcement des Systèmes d'Alerte Précoces pour intégrer les crises liées à l'insécurité alimentaires

4.3.2.4 Résultat 4: Les besoins spécifiques des populations vivants de l'élevage sont pris en compte dans les mécanismes d'assistance humanitaire et de coordination des acteurs Humanitaires - Développement – Paix

4.3.2.4.1 Au stade de la proposition

- Secteur et sous-secteur associés:

1. Protection (Gestion et suivi d'information de protection, Renforcement des capacités)

- Bénéficiaires:

	Burkina	Niger	RDC	Ouganda
Nombre d'acteurs locaux / partenaires soutenus	1	2	2	1

Acteurs du nexus HDP ayant renforcés leurs capacités y compris sur les besoins spécifiques et réponses adaptées aux populations vulnérables vivants de l'élevage	60	45	100	200
--	----	----	-----	-----

- **Indicateurs pour ce résultat:**

Nombre de personnes (partenaires et autorités locales) ayant bénéficié d'une action de renforcement de capacités	0	40	0	45	0	100	0	40
Nombre de Plans de contingence/riposte appuyés pour sa mise en œuvre	0	1	0	1	0	2	0	3
Nombre d'initiatives mises en œuvre par VSF au sein de la coordination humanitaire.	0	2	0	2	0	2	0	4

- **Activités associées au résultat :**

4.1 Renforcement des capacités des 1ers répondants locaux (STD, autorités, partenaires)

- RC des partenaires locaux d'implémentation
- RC des autorités locales

4.2 Développement des mécanismes de réponse rapide face aux chocs

- Intégration de la gestion du bétail et de la santé animale dans les plans de contingence et de riposte
- Appui à la mise en œuvre des actions liées à la santé animale et à la gestion du bétail dans les plans d'action

4.3 Amélioration des connaissances et des pratiques humanitaires dans l'assistance fournie aux communautés vivant de l'élevage.

- Formation staff VSF au GEMP - *Good Emergency Management Practices in Animal Health*.
- Participation et appui à l'organisation des cadres de concertation des intervenants et clusters

4.3.2.5 Résultat 5: Les ménages affectés par des chocs bénéficient d'une assistance rapide et adaptée à leurs besoins les plus urgents – Crisis Modifier

4.3.2.5.1 Au stade de la proposition

- **Secteur et sous-secteur associés:** Non Applicable au stade de la proposition
- **Bénéficiaires**

	Burkina	Niger	RDC	Ouganda
Nombre de personnes bénéficiaires d'une assistance rapide	1500	2500	2100	800

- **Indicateurs pour ce résultat:**

Nombre d'évaluation rapide réalisée	0	5	0	2	0	2	0	4
Nombre de personnes bénéficiaires d'une action rapide (< à 15 jours après le choc)	0	1500	0	2500	0	2100	0	800

- **Activités associées au résultat**

Un Crisis Modifier a été intégré pour chaque pays d'intervention du programme. Le budget associé correspond à 5% du coût total affecté au pays. Ce résultat permettra à VSF de être en mesure de pouvoir apporter une assistance rapide et adaptée en réponse à la survenance de chocs (désastre naturels, épidémies, épizooties, flux importants de populations, etc.) à l'apparition de nouveaux besoins humanitaires pendant la période d'exécution du programme. Au niveau de chaque pays, les fonds pourront

être activés à la demande des Directeurs Pays. Les demandes informeront précisément des raisons de l'activation, de la population cible envisagée, la zone géographique couverte et le montant mobilisé sollicité. Elles préciseront également le type de réponse et de délai de mise en œuvre envisagé. Tel indiqué dans la Note de cadrage de la DGD relative au Crisis Modifier, le CM pourra être utilisé pour d'autres groupes de population/zones géographiques dans le cadre des opérations de réponse de nouveaux besoins humanitaires.

L'activation sera autorisée par le Directeur des Opérations, en concertation avec les Directeurs régionaux et du Coordinateur des Programmes Humanitaires basé à Bruxelles. L'activation pourra concerner une partie ou la totalité des fonds dédiés à chacun des pays d'intervention. Il pourra s'agir d'une action anticipée et/ou précoce, d'une réponse en une fois, ou sur une certaine période. L'activation de Crisis Modifier conduira de façon systématique à la transmission d'une information aux interlocuteurs de la DGD dans le pays d'intervention et à Bruxelles. Leur activation sera également communiqué aux partenaires et instances de coordination humanitaire. L'activation permettra la réalisation d'évaluations rapides des besoins et la mise en place d'une assistance d'urgence. La nature de l'aide d'urgence correspondra à la nature du choc qui affecte les communautés et sera fournie en coordination avec d'autres actions humanitaires disponibles dans la zone affectée.

En cas de non activation du Crisis Modifier ou d'une mobilisation partielle des enveloppes allouées à chaque pays, les Directeurs Pays devra élaborer une proposition de réaffectation des fonds sur la période d'exécution du programme. Ces propositions identifieront un ou plusieurs activités du Programme pour lesquelles le nombre de bénéficiaires ou le paquet d'assistance reçu par chaque bénéficiaire seront revues à la hausse.

4.4 Plan de travail

Voir annexe 3

4.5 Suivi, évaluation, audit et autres études

4.5.1 Suivi des activités (expliquer comment, par qui)

Le suivi interne de la mise en œuvre du programme au niveau pays relève de la responsabilité des Directeurs Pays VSF. Ils veilleront au respect du calendrier et à la qualité de la mise en œuvre des activités, en collaboration avec les équipes en charge du suivi/évaluation. Ils disposeront d'un soutien technique des deux Directeurs régionaux, basés respectivement à Ouagadougou et Kigali, ainsi que de l'Expert Humanitaire, de l'Operational Communication Officer et du Directeur des Opérations, basés au siège à Bruxelles. Le cadre de gestion des programmes de VSF prévoit des suivi internes et externes réguliers.

Des outils spécifiques à chaque pays seront élaborés : cadre opérationnel, la planification opérationnelle annuelle, matrices de suivi des indicateurs, suivi des risques. L'expertise des chargé de suivi-évaluation disponibles au niveau Pays et/ou de la Coordination Régionale sera mobilisée pour le déploiement du dispositif de Suivi-Evaluation prévus dans le cadre du programme (Baseline, PDM, Endline). Les données de base seront collectées par les équipes terrain en utilisant notamment le logiciel Kobo toolbox et autres outils numériques. Un dispositif de triangulation au niveau des informations capitales à recueillir et via des contrôles aléatoires sera mis en place en fonction des besoins. Une fois analysés et validés, les résultats seront discutés pendant les moments de réflexion critique, auxquels participeront également les partenaires. Les coordinations nationale et régionale de VSF-B procéderont à des monitorings réguliers, afin de procéder aux réajustements nécessaires au cours de la mise en œuvre. Un mécanisme de pilotage global du Programme sera mis en place au niveau régional (Bureau Afrique de l'Ouest, Bureau Afrique des Grands Lacs) et au niveau Siège, afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre globale du programme, d'assurer la cohérence de celui-ci et de favoriser le partage d'expertise entre les différents terrains d'intervention. Ces mécanismes permettront de réaliser un suivi en temps réel de l'activation du Crisis Modifier et la mobilisation des enveloppes disponibles dans chaque pays. Une évaluation sera réalisée à la fin du projet, afin d'analyser les impacts du projet et de tirer les leçons indispensables à la capitalisation des expériences.

4.5.2 Cochez les cases correspondant aux études qui seront éventuellement entreprises:

- Évaluation externe pendant l'action
- Évaluation externe après l'action
- Audit externe pendant l'action

- Audit externe après l'action
 Evaluation interne ou audit interne relatif à l'action

4.5.3 Autres études: Veuillez préciser:

5. QUESTIONS TRANSVERSALES

5.1 Veuillez décrire le niveau escompté de durabilité et/ou de connexité.

La durabilité est l'une des trois valeurs de VSFB (Respect, Transparence, Durabilité), depuis sa création. Aussi, assurer des impacts sur le long terme pour ses interventions est au coeur de sa stratégie d'action, y compris lorsqu'il s'agit de programmes d'urgence. VSFB a donc développé une stratégie et une méthodologie de la durabilité, basées sur la compréhension du contexte, l'analyse des potentiels impacts d'une intervention, l'acceptabilité des solutions proposées, le renforcement des capacités des différentes parties prenantes et le partenariat avec des structures locales.

Dans le cadre de ce programme, VSFB et ses partenaires ont veillé à la prise en compte des besoins et des capacités des différents groupes cibles, pour déterminer avec chacun la solution optimale aux difficultés rencontrées, assurant ainsi une forte adhésion des bénéficiaires et acteurs locaux. Surtout, la combinaison d'interventions à impact immédiat (*cash transfer*) et d'actions de moyen et long terme (soutien à la création d'AGR, redynamisation de plateformes de cohésion sociale etc.) permet d'assurer que la prise en compte des besoins urgents ne se fera pas au détriment des capacités de résilience pour le futur. Les bénéficiaires seront donc en mesure de poursuivre les activités initiées dans le cadre de ce programme une fois les soutiens terminés, qu'ils restent dans la zone d'intervention ou qu'ils retournent dans leur localité d'origine.

Une part importante des activités et du budget sera consacré au renforcement des capacités des différentes parties prenantes (en entrepreneuriat, en résolution pacifique des conflits, en coordination etc.), qui continueront d'appliquer les méthodes longtemps après la fin du programme. Enfin, l'intégration du Programme dans le nexus HDP permettra à VSFB d'assurer une certaine continuité avec les programmes menés dans le domaine du développement et de maximiser la durabilité des investissements réalisés pendant ce programme.

5.2 Stratégie de continuité (liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement)

Les interventions de VSFB s'intègrent dans le triple nexus Humanitaire-Développement-Paix. Aussi, VSFB s'efforce de créer des synergies, des complémentarités et des liens entre ses différentes interventions. L'ensemble des zones d'intervention de ce programme sont soit communes, soit contiguës aux zones des programmes de développement actuels et à venir de VSFB, en particulier le programme quinquennal 2022/2027, financé par la DGD, et les projets mis en œuvre en partenariat avec Enabel.

A titre d'exemple, les Services Vétérinaires Privés de Proximité, les banques aliments bétails, et les autres services aux éleveurs, installés et soutenus via les programmes de développement seront utilisés dans cette intervention pour permettre aux populations les plus vulnérables d'accéder (via un appui du programme) à ces services d'élevage essentiels, tout en renforçant encore la pertinence et la rentabilité de ces services.

Ainsi, ce programme humanitaire vise à fournir une assistance aux populations les plus vulnérables selon des modalités pour qui les activités proposées dans le cadre des programmes de développement ne sont pas adaptés, suivant la logique de l'approche *Leave No One Behind*. Les modalités prévues de fourniture de l'assistance seront distinctes de celles de nos interventions dans le domaine du Développement. Ce programme est ainsi conçu comme une première étape pour ces populations, qui pourront, à plus long terme, être intégrés dans les programmes de développement et continuer leur chemin vers une résilience durable.

5.3 Intégration (par exemple, réduction des risques de catastrophes, enfants, droits de l'homme, égalité des sexes, impact environnemental, autres à préciser)

VSFB place ses interventions en respect de l'approche basée sur les droits humains, en respect des principes humanitaires et de l'approche *Leave No One Behind*, en considérant les bénéficiaires de ses

interventions comme des détenteurs de droits, ici particulièrement les droit à la sécurité, à l'intégrité physique, à la dignité et à la sécurité alimentaire. VSFB veille à la compréhension des besoins et des réalités de chacun, en fonction de ses capacités et de ses aptitudes, en particulier lors des analyses de contexte et du design de ses interventions. Ceci permet d'assurer notamment la prise en compte des problématiques liées au genre, à l'âge, aux capacités physiques et mentales et toutes autres considération. La conception du programme et sa mise en œuvre a suivi et s'intégrera dans les recommandations établies dans la Note technique VSFB relative au Genre, Age et Diversité (Annexe 8). VSFB a signé en 04/2023 la Charte du Climat. Notre organisation s'est ainsi engagée à (i) Intensifier notre action pour répondre à des besoins humanitaires croissants et aider les populations à s'adapter aux effets des crises climatiques et environnementales, (ii) Maximiser la durabilité environnementale de nos programmes et opérations, (iii) Accroître notre capacité à comprendre les risques climatiques et environnementaux et à élaborer des solutions basées sur des données fiables. VSFB s'efforcera ainsi de non seulement minimiser les impacts négatifs au maximums, mais également de maximiser les impacts positifs. A titre d'exemple, le choix des AGR et des travaux à réaliser se fera en fonction de cette analyse coût/opportunité environnementale et la gestion durable des ressources naturelles au cœur des renforcements de capacités, toujours dans un objectif *Do no Harm*.

6. MESURES DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE

6.1 Mesures d'urgence (plan B/ mesures d'atténuation à prendre si les risques et hypothèses exposés dans le cadre logique se concrétisent)

La principale hypothèse identifiée pour l'atteinte des objectifs et résultats du Programme concerne les conditions d'accès aux zones d'intervention et aux bénéficiaires : « *Les implications et les réglementations en matière de sécurité sont favorables à la mise en œuvre des activités du projet* ». Ceci sous-entend une stabilité politique minimale et que la situation sécuritaire au Sahel et en Afrique de l'Est ne s'aggrave pas au point de réduire drastiquement l'accès humanitaire et rendre impossible la mise en œuvre des activités prévues. Les mesures d'urgence envisagées sont conformes à la politique de gestion des risques de VSFB, laquelle détaille le niveau d'acceptation des risques et les processus internes. Parmi les mesures d'atténuation des risques, nous pouvons mentionner :

- i. L'engagement des communautés comme préalable à la formulation de l'intervention, l'implication de partenaires locaux solidement établis et des structures étatiques dès le début et tout au long de la mise en œuvre.
- ii. Une communication transparente et régulière avec tous les acteurs étatiques et non étatiques concernés, avant et pendant la mise en œuvre, afin de rechercher et de maintenir l'acceptation et la protection.
- iii. Un dispositif de gestion de la sûreté-sécurité établi, permettant un suivi étroit et régulier de la situation sécuritaire, de l'accessibilité dans et autour des zones cibles et l'identification de stratégies d'adaptation (axes routiers, mode de transports, modalités d'approvisionnement).
- iv. Un personnel formé sur la sécurité personnelle.
- v. La mise en place de mécanismes de remontée d'information et de réponse aux plaintes et aux commentaires des bénéficiaires, parties prenantes, tiers à l'intervention.
- vi. Dans le cas où certaines zones deviennent inaccessibles au cours de la mise en œuvre VSFB pourrait procéder une/des suspensions temporaires voire une relocalisation partielle ou totale des activités ou le passage à une mise en œuvre indirecte après consultation et accord de la DGD.

6.2 Aspects relatifs à la sécurité

6.2.1 Situation sur le terrain. Veuillez donner une brève description

Burkina Faso:

Région Centre-Nord : La situation sécuritaire s'est dégradée au Sud autour de Boulsa et Kaya, chefs-lieux des provinces, notamment dans les communes de Dargo, Boala, Tougouri, Mané, Barsalogho et Pibaoré. Depuis décembre 2022, des mouvements de populations se sont succédés vers les villes de Boulsa et Kaya, à la suite des incidents sécuritaires.

Région Sahel : La situation sécuritaire dans la région du Sahel a connu une désescalade depuis la fin du T1-2023 avec le blocus de la route nationale qui mène de Ouaga-Dori, tronçon Kaya-Dori. Le seul moyen

d'approvisionnement de la ville de Dori demeure le convoi escorté par l'armée et le fret aérien assurer régulièrement par des Vol UNHAS. Cette situation n'est pas sans conséquence sur le déroulement des activités terrain des ONG et services techniques et autres acteurs de la société civile. VSF dispose d'une antenne régionale dans la ville de Dori et mène des activités de relèvement précoce, de résilience et d'autonomisation économique au profit des réfugiés Maliens, des Personnes Déplacées Internes et la communauté hôte. Grâce aux trois Services de Santé Animale de Proximité (SVPP) mis en place par VSF, les populations bénéficient d'une assistance permanente en matière de santé animale. Dans le cadre du présent projet, il est prévu de poursuivre ces actions de sécurisation du cheptel de ménages vulnérables par des soins préventifs et curatifs du cheptel via les 3 SVPP.

Niger: La situation sécuritaire reste volatile et sensible à Tillabéri et dans le Nord de la région de Tahoua. Les attaques de groupes armés provoquent des mouvements de populations et restreignent ainsi l'accès à certains services sociaux de base pour les populations et l'accès aux populations de certaines zones pour les partenaires humanitaires. L'état d'urgence est instauré dans tous les départements de la région de Tillabéri ainsi que dans certains départements de Tahoua. Cette situation sécuritaire crée un contexte complexe à Torodi qui continue à se détériorer et fragilise des populations avec un degré de vulnérabilité déjà élevé qui sont, dans le meilleur des cas, obligées à se déplacer laissant derrière elles leurs moyens de subsistance. Les conséquences se font ressenties dans tous les secteurs : fermeture des écoles, insuffisance de services sociaux et des infrastructures de base.

Au niveau d'Abalak, le contexte sécuritaire est calme avec néanmoins des épisodes de banditisme armé dans ses parties Nord et Est à travers la recrudescence de carjacking opérés par de groupes de jeunes opportunistes s'attaquant souvent aux commerçants revenant des marchés. Ce banditisme n'a jusque-là pas concerné des acteurs humanitaires intervenant dans la zone. VSF-B de par la transparence dans ses actions et le degré d'implication des acteurs a su acquérir une connaissance du contexte et une maîtrise de l'environnement institutionnel et sécuritaire de ses zones d'intervention. Cela contribue positivement à un accès aux populations cibles pour la mise en œuvre des actions d'assistance. Notons que les récents événements (avènement du Conseil national pour la Sauvegarde de la Patrie, mise en place d'un régime de sanctions par la CEDEAO, suspension de la coopération bilatérale par certains PTF) et les évolutions potentielles pourraient avoir des conséquences significatives sur la situation sécuritaire et contribuer négativement à l'accès humanitaire dans un contexte de besoin accru.

RDC : La situation sécuritaire dans la zone de santé de Lemera, située dans le territoire d'Uvira, province du Sud-Kivu présente des défis complexes liés à des affrontements entre différents groupes armés locaux et étrangers qui sont actifs dans la région depuis plus de 10 ans. Ces affrontements ont entraîné le déplacement de nombreuses personnes provenant des Hauts Plateaux et Moyen Plateau d'Uvira vers la zone de santé de Lemera. Les habitants jouissent d'une certaine liberté de mouvement et sont en mesure de mener leurs activités quotidiennes sans entraves majeures. Cependant, des cas d'enlèvement sont régulièrement signalés par les autorités locales dans la région. La sécurité de la zone est en grande partie assurée par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), qui sont responsables de maintenir l'ordre et la stabilité. En outre, dans certains endroits spécifiques tels que Ndegu et Mulenge, on observe la présence de groupes d'autodéfense locaux qui prennent en charge une partie de la responsabilité de la sécurité. Ces groupes ont émergé en réponse à l'insécurité persistante et visent à protéger leurs communautés des menaces potentielles.

Malgré les efforts des FARDC et des groupes d'autodéfense, les cas d'enlèvement, de vol et de pillage des biens de la communauté demeurent une préoccupation constante, mettant en évidence les défis persistants en matière de sécurité dans la zone. Les autorités locales et les forces de sécurité sont confrontées à la complexité de la situation sécuritaire, marquée par la présence de divers groupes armés et la nécessité de protéger la population tout en faisant face à des menaces variées.

Ouganda: Fin 2022 et début 2023, la situation sécuritaire dans la sous-région du Karamoja, caractérisée par des raids sur le bétail et la criminalité, a atteint son paroxysme, avec de graves conséquences pour les communautés en termes de sécurité, de perte de biens et de sécurité alimentaire. Au deuxième trimestre 2023, une diminution du nombre d'incidents violents a été constatée grâce aux actions combinées de gestion des conflits menées par les OSC, les autorités locales et les agences de sécurité. En outre, un plaidoyer soutenu sur les causes partielles de l'insécurité auprès du gouvernement a conduit ce dernier à agir en suspendant les personnes corrompues au sein des agences de sécurité qui contribuaient à la mauvaise situation en matière de sécurité. Il est également noté qu'un nombre croissant d'incidents de sécurité est enregistré dans les districts en particulier dans le sud de Karamoja (districts de Nakapiripirit, Nabilatuk et Amudat). C'est pour cette raison que les districts de Nakapiripirit, Nabilatuk et Amudat ont été inclus dans la zone du projet, mais spécifiquement pour les activités de gestion des conflits.

VSFB a mis à jour en 08/2023 ses procédures de politique de sûreté et de sécurité en Ouganda avec l'appui technique du conseiller en opérations et en sécurité et l'implication des partenaires de mise en œuvre. VSFB et ses partenaires s'appuient par ailleurs sur un réseau d'acteurs de la paix sur le terrain qui fournissent les informations sur le contexte du terrain, combinées avec les informations d'un réseau de groupes de médias sociaux, des informations opportunes sont disponibles pour informer la prise de décision sur les procédures de sécurité. Des évaluations des risques sont effectuées régulièrement et des mesures d'atténuation sont prises pour améliorer la sécurité du personnel, y compris la suspension des activités, la modification des itinéraires et des temps de déplacement.

6.2.2 Un protocole de sécurité spécifique a-t-il été établi pour cette action?

Oui Non Procédures standard

VSFB et ses partenaires travaillent dans des environnements complexes caractérisés par des conflits violents avec un risque moyen à élevé pour le personnel impliqué dans les actions du projet, en particulier le personnel de terrain. Pour atténuer ces risques, VSFB dispose d'un cadre de gestion de la Sûreté-Sécurité, de procédures standards opérationnelles et d'outils pour l'analyse et la gestion de la sûreté-sécurité aux différents niveaux décisionnels (terrain, bureau Pays, Coordination Régionale, Siège). Chacun des pays d'intervention dispose d'un plan de sécurité, avec un protocole précis de prise de décision. Les Bureaux du Burkina Faso, du Niger et de la RDC ont adhéré au réseau des UNDSS ou à INSO ce qui, en plus des connaissances du contexte, leur apporte des informations complémentaires fiables.

6.2.3 Le personnel sur le terrain et les expatriés ont-ils reçu des informations et une formation concernant ces procédures?

Oui Non

7. COORDINATION SUR LE TERRAIN

7.1 Coordination sur le terrain

Dans tous ses pays d'intervention, VSFB attache une importance particulière à la coordination de ses activités avec celles des autres structures présentes. Aussi, VSFB veille à s'insérer dans les mécanismes existants, ou à soutenir leur création/animation, le cas échéant. VSFB participe ainsi aux mécanismes de coordination humanitaire sous la direction des agences des NU concernées, au niveau des coordinations nationales comme des bureaux locaux, en fonction de l'existant. Les partenaires locaux constituent par ailleurs des relais éventuels sur le terrain. Ces fora sont le lieu idéal pour partager les analyses de contexte avec les différentes structures actives dans les mêmes zones, pour discuter des interventions à privilégier, harmoniser les approches et veiller à une complémentarité sectorielle et géographique de l'assistance. VSFB participe à d'autres groupes thématiques inter-ONG, tel que le Comité Régional Inter Organisations (CRIO) en RD Congo, ainsi qu'aux foras des ONG internationales, lorsqu'ils existent. En tant qu'ONG accréditée par la Coopération Belge, VSFB participe enfin activement aux Cadres Stratégiques Communs et Dialogues Stratégiques annuels au niveau belge. En tant qu'ONG active à la fois dans le domaine de l'action humanitaire et du développement, VSFB assumera son rôle particulier de liens entre les différentes structures, pour assurer le partage d'information, capital pour maximiser les impacts des différentes interventions.

7.2 Autorités nationales et locales

Burkina Faso: VSFB dispose d'une convention avec le Ministère de l'Élevage, d'une autorisation d'établissement délivrée par le Ministère de l'Administration Territoriale et d'une convention avec le Ministère de l'Économie. Des rapports annuels bilan et des programmes pluriannuels d'activités de l'ONG sont transmis chaque année au Ministère de l'Économie. VSFB participe au cadre de concertation acteurs public-ONG, qui se déroule annuellement. Au niveau régional, (région du Centre-nord et du Sahel) VSFB dispose de 2 antennes régionale fonctionnelle. Des conventions cadres sont signées avec les conseils régionaux respectives de ces régions. Des conventions et protocoles de partenariat sont également signés avec les Services Techniques Déconcentrés notamment ceux de l'Élevage, de l'Agriculture, de la Santé humaine, de l'Action humanitaire pour la mise en œuvre et le suivi régalien des activités du ressort de leur compétence. Les équipes terrain de VSFB participent régulièrement aux cadres de concertation et de dialogue institués par les autorités administratives des régions. Il s'agit des cadres de concertation régionaux, provinciaux et communaux. Les équipes de VSFB au niveau national et régional participent aux activités périodiques des Clusters Sécurité Alimentaires, Protection et Abris. Les bilans et plannings des activités sont aussi rapportés aux responsables des clusters pour consolidation de la réponse d'urgence en matière de moyens d'existence.

Niger: Les relations avec les autorités et les services de l'Etat seront définis dans une convention de mise en œuvre avec les préfectures. Celles-ci préciseront les modalités de mobilisation et de participation des services aux activités du projet. Les communes seront les partenaires privilégiés du projet et seront impliquées dans les analyses des besoins, le ciblage des bénéficiaires et les activités qui seront menées. Les autorités communales et départementales assurent la supervision sur le terrain des activités de tous les projets de VSFB. des recommandations qu'elles formulent à la suite de ces missions de supervision sont ensuite mises en application pour l'amélioration des interventions. Les services publics (environnement et) seront appuyés et impliqués chacun selon son domaine dans la conduite des activités.

RDC: VSFB est activement impliqué dans toutes les structures de coordination au niveau national et régional telles que le CRIO (Comité Régional Inter-organisations)/ICR (Inter Cluster Régional); Les Clusters Sécurité Alimentaire, le Groupe de travail Cash; Forum des ONG et INSO, et coordonne activement ses activités avec toutes les I/ONG et autorités locales concernées telles que IP/TAPEL (Inspection provinciale/territoriale de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage), le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage. Grâce à sa participation aux mécanismes et

groupes de coordination susmentionnés, VSFB reçoit des informations opportunes et conserve une vue d'ensemble actualisée de toutes les interventions planifiées au Sud-Kivu, dans ses zones et secteurs prioritaires.

L'intervention prévue dans le cadre de ce Programme en RDC a été élaborée en étroite collaboration avec MDM-BE. Une mission conjointe d'évaluation des besoins a été menée à Lemera et a permis aux 2 organisations d'élaborer un paquet d'assistance complémentaire en fonction de l'expertise spécifique de chacune, en vue de fournir une assistance multisectorielle aux populations ciblées. D'autres partenaires internationaux tels que AIRD, AAP, AFPDE, CICR, PIN, CORDAID, OXFAM et locaux sont présents et actifs dans la zone de santé de Lemera avec des activités de l'éducation, cash, sécurité alimentaire. Leurs actions ne couvrent cependant que la moitié des 21 aires de santé qui compose la zone de santé de Lemera. Une coordination sur le terrain sera organisée en amont par les partenaires dans le but d'éviter les chevauchements dans les actions. VSFB dispose par ailleurs de solides relations avec les autorités provinciales à Bukavu ainsi qu'avec celles de la territoriale à Uvira. Au niveau provincial, VSFB coordonnera l'action avec le ministère, la division provinciale des affaires Humanitaires, l'inspection provinciale de l'agriculture, Pêche et de l'Élevage, IPAPEL qui assure la supervision stratégique de toutes les interventions liées à la sécurité alimentaire et moyens de subsistance au Sud-Kivu et supervise les divisions territoriales individuelles - ITAPEL.

Ouganda: VSF-Belgique est enregistrée en tant qu'ONG internationale en Ouganda auprès du bureau des ONG (2021-2026). VSF-Belgique entretient de bonnes relations avec les autorités locales qui ont joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre des actions d'urgence en cours à Karamoja, notamment la Direction du Développement de l'Eau, le Département vétérinaire, les services de laboratoire, les services communautaires et les services de sécurité. Pour améliorer l'efficacité du projet, VSFB et ses partenaires utiliseront les ressources existantes au niveau local, y compris au niveau du gouvernement local du district. Lors des contrôles d'urgence, les véhicules du district, le personnel (vétérinaires, responsables de l'élevage, travailleurs sociaux et personnel de laboratoire) et les infrastructures (réfrigérateurs, glacières, broyeurs, microscopes, etc.) seront utilisés pour améliorer l'efficacité des activités de contrôle des maladies. Pour améliorer et renforcer les actions de contrôle des maladies, il est proposé de réhabiliter le laboratoire vétérinaire régional dans la sous-région de Karamoja, de construire des box de parage pour le bétail et d'améliorer les capacités des CAHWs/vétérinaires privés en matière de contrôle des maladies. Pour une meilleure coordination, les autorités locales feront partie de l'équipe de coordination du projet et participeront au suivi trimestriel et à l'examen annuel des actions du projet en vue d'améliorer l'efficacité et de s'assurer que les personnes et les communautés les plus vulnérables ont été atteintes.

7.3 Eventuelle coordination avec la représentation diplomatique belge

La coordination entre VSFB et les représentations diplomatiques belges reposera sur la communication régulière et la collaboration mutuelle. VSFB maintiendra un dialogue ouvert avec les représentants diplomatiques belges afin de partager des informations clés sur les développements locaux, les besoins humanitaires et les défis rencontrés sur le terrain. Le partage d'informations se fera également dans le cadre des réunions des acteurs belges, mais également dans le CSC, pour mieux assurer les liens nexus avec les différents programmes.

La représentation diplomatique belge pourra contribuer à renforcer la visibilité du projet de VSFB au niveau international en relayant les informations pertinentes aux agences humanitaires, aux partenaires internationaux et aux donateurs potentiels. Cette collaboration pourra aider à mobiliser un soutien accru en faveur des initiatives de VSFB dans la région.

8. PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

8.1 Nom et adresse du ou des partenaires de mise en œuvre

8.2 Statut des partenaires de mise en œuvre (par exemple: ONG, autorités locales, etc.) et rôle joué par eux

Pays	Nom	Statut	Adresse	Rôle dans le programme
Burkina Faso	A2N Association Nodde Nooto	ONG locale	01 BP 30 Dori - Secteur 1 Tél. : +226 24 46 03 01 Fax : +226 24 46 00 14 Wapp : +226 70 44 44 85 contact@noddenooto.org	A2N réalisera les activités de sensibilisations communautaires et de soutien aux mécanismes formels et informels de gestion des ressources naturelles et communautaires
Niger	Commune de Torodi	Collectivité Territoriale	Torodi, 96 22 83 90 / 97 68 65 42	Partenaire de mise en œuvre
	Commune de Abalak	Collectivité Territoriale	Abalak, 96 59 59 69	Partenaire de mise en œuvre
	Direction Départementale de Environnement	Service Technique Déconcentré	Abalak, 97 82 56 05 / 96 48 20 76	Partenaire de mise en œuvre

	Direction Départementale de l'Élevage	Service Technique Déconcentré	Abalak, 96 49 40 62	Partenaire de mise en œuvre
	Service Vétérinaire Privé de Proximité	Service vétérinaire Privé	Abalak, 96 43 27 07 / 95 71 70 07	Partenaire de mise en œuvre
RDC	APDIK	ONG national	No 40D avenue de la Montagne, Quartier Nyalukemba, Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu, Province du Sud Kivu en République démocratique du Congo	APDIK réalisera différentes formations de la communauté, des leaders locaux et informateurs clés sur la cohabitation pacifique, de la réalisation de séances de sensibilisation sur la cohabitation pacifique et la cohésion sociale ; du renforcement des capacités des structures de paix sur la paix
Ouganda	KDF (Karamoja Development Forum)	ONG locale	Kitopoloi House, Plot 1/3 Achia Road. Box 21 Moroto, Uganda	KDF mettra en œuvre les activités du résultat 3 et partiellement les activités du résultat 4 dans les districts de Napak et Moroto.
	DADO (Dynamic Agropastoralist Development Organisation)	ONG locale	Box 25 Kotido, Kaabong district, Uganda Kidepo road, Kaabong district Phone (+256) 0392 176 417	DADO mettra en œuvre les activités du résultat 3 et partiellement les activités du résultat 4 dans le district de Kaabong.

8.3 Type de relation avec le ou les partenaires de mise en œuvre et les rapports attendus de la part du partenaire de mise en œuvre

Le renforcement des capacités des bénéficiaires, intermédiaires et partenaires locaux est centrale, raison pour laquelle VSFB intervient systématiquement en partenariat avec des ONG locales, les organisations d'éleveurs, les collectivités et les services gouvernementaux disposant d'une expertise avérée en matière d'élevage, de thématiques pertinentes pour la résilience des ménages et d'une bonne connaissance des zones ciblées. Les partenaires de mise en œuvre de ce programme sont bien connus par VSFB du fait qu'ils sont partenaires actuels dans d'autres programmes ou l'ont été dans le passé. L'approche partenariale de VSFB vise à établir des partenariats durables base sur un respect et responsabilisation réciproque et en investissant dans le renforcement des capacités du partenaire. Nous réalisons des screening au début de chaque partenariat, et chaque partenariat fait l'objet d'un convention globale qui définit les objectifs et les intentions de la collaboration sur le long terme, ainsi qu'un Convention Spécifique pour la mise en œuvre d'un projet/programme, laquelle précise les modalités de gestion de l'action, le plan d'action, et le budget. Le transfert des fonds vers le partenaire est fait sur base du plan d'action, du plan de liquidités et les rapportages narratifs et financiers trimestriels ou semestriels.

Burkina Faso: L'Association *Nodde Nooto* (A2N) est une association locale créée en 05/1996 et reconnue d'utilité publique dont le siège social est basé à Dori. Elle dispose de 2 autres antennes régionales à Kaya et Ouagadougou. Elle met actuellement e œuvre 8 projets, pour un budget total de près de 5 millions d'Euros et un personnel de 52 personnes dont 18 basés dans la région du Centre-Nord. A2N intervient dans les domaines de la gestion des ressources naturelles ; la formation professionnelle et entrepreneuriat des jeunes, l'appui au développement local, l'innovation éducative et le renforcement de la cohésion sociale. A2N est le premier partenaire local de VSFB au Burkina et a bénéficié d'un renforcement de ses capacités depuis notre installation au Burkina Faso en 2005. A2N a bénéficié progressivement d'un programme de renforcement de ses capacités à travers le projet « ZEPESA », promotion du Zébu Peulh Sahélien, dont la première phase a été mise en œuvre en co-gestion entre VSF et A2N, puis la seconde phase 2013-2017 a été entièrement gérée par A2N. Ce programme de renforcement des capacités de A2N par VSF lui a permet de renforcer son ancrage territoriale et son expansion de la région du Sahel vers la région du Centre-nord durant les deux phases (17-21 et 22-26) du programme DGD-quinquennal. En outre, VSF et A2N ont conduit ensemble dans les régions du Sahel et du Centre-Nord, d'autres projets de résilience notamment le projet Djam « revalorisation de l'économie pastorale par la promotion de la cohésion sociale financé par l'UE Européenne et le projet Insertion Socioéconomique des jeunes et des Femmes financées par la Coopération Italienne.

Niger: Les acteurs de mise en œuvre cités au point précédent joueront chacun un rôle spécifique dans le processus de mise en œuvre du présent projet. La collaboration se fera à 2 principaux niveaux à savoir le niveau décentralisé et celui déconcentré.

Pour le Niveau décentralisé le projet travaillera avec les autorités des communes de Torodi et Abalak avec lesquelles une convention de mise en exécution du projet seront signées. En effet, dans la gestion territoriale du Niger, la mairie en tant que collectivité se trouve être la porte d'entrée de communes. Elle est chargée de la mise en œuvre de toutes les actions de développement d'intérêt communal tous secteurs confondus. La collaboration avec les communes entre dans le cadre de l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base. Les communes seront les intermédiaires entre les populations bénéficiaires (leurs administrés) et l'équipe projet qu'elles accompagneront dans les actions de sensibilisation, de ciblage, de distribution, de suivi et supervision des actions mises en œuvre par le projet.

Pour le niveau déconcentré, des conventions spécifiques à diverses activités seront signées avec les directions départementales des services techniques et le Service Vétérinaire Privé de Proximité. Ainsi :

- La Direction Départementale de l'Environnement sera chargée de la mise en œuvre des actions de sécurisation des espaces pastoraux. Elle organisera avec l'appui de l'équipe projet et des autorités communales, l'identification des besoins de réalisation des bandes pare-feux à l'échelle du département. Elle sera chargée du recrutement des personnes très vulnérables qui participeront aux travaux. Elle assurera, avec l'appui de sa tutelle et du projet, la supervision des travaux de réalisation des bandes pare-feux tout au long du projet. Elle rédigera et transmettra à l'équipe projet des rapports périodiques sur le niveau d'avancement des travaux, les difficultés rencontrées ; et formulera des propositions de solutions, de corrections et/ou de réorientation. Elle rédigera à la fin des travaux, un rapport final de l'activité avec toutes les données nécessaires et aussi désagrégées que possible. Elle répondra à toutes les sollicitations du projet entrant dans le cadre des activités dont elle a la charge.

- La Direction Départementale de l'Elevage a le rôle de superviseur régalién. Elle représente le Ministère au niveau départemental et, à ce titre, assurera le contrôle régalién et la mise en œuvre des politiques publiques liées aux actions de santé animale appuyées par le projet. Elle sera chargée d'animer les séances de sensibilisation sur la santé animale de façon générale et sur la rage en particulier. Elle supervisera les campagnes de vaccination et la distribution des petits ruminants aux femmes chefs de ménages bénéficiaires du projet. Elle participera et supervisera les opérations de distribution des petits ruminants aux femmes bénéficiaires. Elle transmettra à l'équipe projet des rapports détaillés sur toutes les actions du projet dont elle a la charge ou auxquelles elle aura participé.

- Le Service Vétérinaire Privé de Proximité est l'entité reconnue par l'Etat du Niger pour la mise en œuvre de tous les soins vétérinaires à l'échelle du pays. Il sera, à travers son réseau d'Agent Communautaires de Santé Animale (ACSA), responsable des actions de vaccination et de déparasitages des animaux que le projet accompagnera. Il Transmettra à l'équipe projet des rapports détaillés et désagrégés sur les campagnes de vaccination et de déparasitage des animaux.

NB : Une collaboration active sera entretenue avec les organisations humanitaires travaillant dans le domaine de la protection à savoir Plan International, Médecins du Monde Belgique (MdM Be) et le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC). Ces partenaires fourniront à l'équipe projet des listes de femmes victimes d'incident de protection qui serviront de base pour l'identification des bénéficiaires de l'accompagnement du projet. Cette collaboration et l'accès à ces liste feront dans le strict des principes de protection des données à caractère personnel qui seront discutés entre VSF-B et ces organisations partenaires identifiés. La collaboration avec tous ces niveaux se fera sous la supervision des autorités déconcentrées départementales (la préfecture).

RDC : APDIK est une organisation paysanne de droits congolais qui accompagnent des communautés agro éleveurs / agri-éleveurs dans différents programmes. La vision de l'APDIK est vivre un monde paysan du Sud-Kivu comme référence de justice sociale, équitable, une paix durable, moteur d'une économie du marché basée sur la technologie agropastorale dans un environnement sain et attractif. Dans la mise en œuvre de cette action, APDIK appuiera quelques activités du résultats 3 et 4 suite à son expérience ancrée au niveau communautaire dans la protection, la consolidation de la paix et des actions de paix, la résolution des conflits, dialogue intercommunautaire, le genre, la protection, l'agro-pastoral et la cohésion sociale entre différentes communautés. Les rapports attendus de la part du partenaire de mise en œuvre sont :

- Rapports d'activités et de mise en œuvre : Ces rapports prendront compte de détailler les actions spécifiques entreprises pour atteindre les objectifs fixés, y compris les activités liées aux résultats 3 et 4. Ces rapports permettront à VSF-B de suivre les progrès, d'évaluer l'efficacité des interventions et de s'assurer que les ressources sont utilisées de manière appropriée.

- Rapports d'impact et d'évaluation : Ces rapports viseront à mesurer les résultats à plus long terme des actions menées. Ils pourraient inclure des données sur les changements sociaux, économiques et environnementaux observés dans les communautés cibles grâce aux interventions d'APDIK. Ces rapports permettront de démontrer la pertinence et l'efficacité des programmes, ainsi que d'identifier les domaines où des ajustements pourraient être nécessaires pour améliorer les résultats.

Ouganda: 1. DADO - Organisation dynamique de développement agro-pastoral et VSF-B sont partenaires depuis 2010. Les 2 organisations ont collaboré dans la précédente programmation Protection collaborent dans le cadre du Projet LVCD. Dans le cadre de ce projet, DADO mettra en œuvre des activités des résultats 3 et 4, en particulier les actions liées à la gestion des conflits, à la gestion des ressources naturelles et aux droits fonciers. 2. KDF - Forum de

développement de Karamoja et VSFB sont partenaires depuis 2016. Les 2 organisations mettent actuellement en œuvre des activités dans le cadre de la phase I du projet humanitaire dans les districts de Moroto et Napak. KDF continuera à renforcer les capacités des communautés pour une meilleure préparation aux chocs liés au conflit. Comptant sur une solide expertise sur l'approche basée sur les droits, KDF mènera des actions de plaidoyer et de renforcement des capacités des communautés pastorales sur les droits fonciers, le droit d'accès aux zones de pâturage pour une meilleure résilience aux chocs climatiques.

8.4 Description de la contribution du programme à la construction d'une réponse humanitaire aussi locale que possible et aussi internationale que nécessaire et le développement de partenariats équitables avec les organisations locales tel que défini par le Caucus du Grand Bargain sur les intermédiaires et l'IASC.

Le programme s'attachera à comprendre en profondeur les besoins spécifiques et les contextes locaux des communautés qu'il assistera. Il adoptera une approche participative qui implique les populations locales dans la conception, la planification et la mise en œuvre des interventions. Cela pour garantir que la réponse humanitaire est adaptée aux réalités et aux défis spécifiques rencontrés par ces communautés, renforçant ainsi leur résilience et leur capacité à faire face aux crises. Bien que l'action proposée soit centré sur le niveau local, il reconnaîtra également la possibilité que certaines situations puissent dépasser les capacités d'intervention locales. Dans de tels cas, le programme pourra mobiliser des ressources, des compétences et des connaissances au niveau international pour répondre de manière plus efficace et coordonnée aux crises humanitaires qui dépassent les capacités locales. Cela inclura l'accès à des expertises spécialisées ainsi que des plaidoyers.

Le programme mettra en œuvre une approche de partenariat équitable avec les organisations locales. Plutôt que de simplement intervenir de manière isolée, il mettra en place une collaboration active avec des organisations locales déjà implantées et ayant une connaissance approfondie des communautés et des contextes. Chaque fois que cela sera possible et pertinent, VSFB privilégiera le recours à des partenariats locaux pour la réalisation des actions. Les partenaires de mise en œuvre et autres premiers répondants locaux seront associés aux actions de formation et de renforcement des capacités.

Le programme placera enfin, la transparence et la coordination humanitaire comme des éléments centraux de la mise en œuvre du Programme

9. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION, DE VISIBILITÉ ET D'INFORMATION

9.1 Activités de communication programmées

Il est essentiel pour VSFB de rendre des comptes à ses bénéficiaires, bailleurs, partenaires et au public sur les activités mises en œuvre. C'est pourquoi une des tâches principales du département de communication de VSFB est de les informer en toute transparence sur les projets et le travail effectué. A cet égard et pour renforcer sa visibilité et celle des bailleurs, VSFB s'engage régulièrement dans des activités de communication en Belgique et dans les pays où se déroulent ses projets. Ces activités peuvent inclure, par exemple, la production de brochures, de rapports annuels et d'expositions de photos, des activités de sensibilisation pour des publics cibles tels que les étudiants, ainsi que des collaborations avec des photographes et des cinéastes professionnels, afin d'obtenir du matériel d'information de haute qualité (photographies, vidéos, témoignages de bénéficiaires et de personnel,...) pour documenter les résultats qui ont pu être atteints avec l'aide de nos bailleurs.

9.2 Visibilité sur les équipements durables, les fournitures principales, ainsi que sur le lieu du projet

VSFB procédera à un affichage informatif dans les zones d'intervention (panneaux, tee-shirts pour les équipes etc.) ainsi que la publication de documents techniques et d'information sur les thématiques spécifiques. VSF-B informera également le grand public en Belgique via son site internet, son rapport annuel et dans ses différentes publications médiatiques et dans les réseaux sociaux. Ces différents matériels d'information permettront de mettre en évidence l'aide fournie par la coopération belge et pourra être utilisé ultérieurement par ce dernier. Les activités de visibilité prévues au niveau des pays d'intervention pourront être revues en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire de chaque zone, afin d'éviter la mise en danger des bénéficiaires, des équipes ou de toute autre partie prenante à l'action.

9.3 Activités de publication prévues

Les publications prévues sont : les rapports du projet, une publication globale sur les expériences capitalisées du programme, des publications de certaines activités sur le site internet et réseaux sociaux de VSFB, la publication de la synthèse du projet dans les rapports annuels de l'organisation.

10. RESSOURCES HUMAINES

10.1 Veuillez indiquer les chiffres globaux par fonction et par statut

Voir Annexe 4

11. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

11.1 Nom et titre du représentant légal signant la convention : Joep van Mierlo – Directeur Général

11.2 Nom, numéro de téléphone, adresse e-mail et titre de la (des) personne(s) chargée(s) de la gestion administrative du dossier : Xavier Argoud - Humanitarian Programme Coordinator x.argoud@vsf-belgium.org 0032 2 240 49 69

11.3 Nom, numéro de téléphone et de fax et adresse e-mail du représentant dans la zone d'intervention

Pays	Prénom, Nom	N° de téléphone	Adresse e-mail
Burkina Faso	Hamado Ouedraogo	+226 66 01 84 28	h.ouedraogo@vsf-belgium.org
Niger	Issaka Dan Dano	+227 20 72 52 01	i.dandano@vsf-belgium.org
R.D. Congo	Issa Ilou	+243 99 83 84 56 8	i.ilou@vsf-belgium.org
Ouganda	Emmanuel Emaruk	+256 782 970 592	e.emmaruk@vsf-belgium.org

11.4 Compte bancaire

Nom de la banque: ING Belgique SA

Adresse de l'agence: Avenue Marnix 24, 1st Floor, 1000 Bruxelles

Désignation précise du titulaire du compte: Vétérinaires Sans Frontières –Belgique ASBL

Numéro de compte complet (y compris code(s) bancaire(s)): BE37 3630 8778 3828

Code IBAN: **BE37 3630 8778 3828** Code SWIFT: BBRUBEBB

12. Liste des annexes

1. Glossaire
2. Budget
3. Plans de travail détaillés
4. Tableau RH
5. Liste des projets en cours et en cours de négociation
6. Evaluations des besoins
7. Stratégie humanitaire VSFB
8. Note technique Genre, Diversité, Inclusion
9. Note technique échantillonnage
10. Descriptif détaillé des activités par pays

=====